

## Morin est ravi de ses premiers entretiens, à Paris

par Norman DELISLE

PARIS (PC) — Non seulement les relations entre la France et le Québec vont se poursuivre, mais elles vont déboucher sur de nouvelles avenues.

C'est ce qu'a soutenu mardi le ministre québécois des Affaires intergouvernementales, M. Claude Morin, à la suite d'un entretien de plus d'une heure et demie avec le nouveau ministre des Relations extérieures de France, M. Claude Cheysson.

M. Morin entreprend à Paris cette semaine une série de rencontres avec des membres du nouveau gouvernement socialiste de la France.

"Je suis ravi de cette rencontre et il y a eu entente sur tous les sujets que nous avons abordés", a dit M. Morin au sortir de l'entretien.

Un autre ministre français, M. Michel Rocard, responsable du Plan et de l'Aménagement du territoire, s'est déplacé pour venir rencontrer lui aussi M. Morin en compagnie de M. Cheysson.

### Trois sujets

Le ministre québécois a dit qu'il avait abordé trois sujets avec ses collègues: la situation politique au lendemain des élections récentes, l'intensification de la collaboration franco-québécoise et la place du Québec dans la francophonie.

M. Morin a soutenu que, pour le gouvernement français, "la place du Québec dans la francophonie doit être pleine et entière". Il s'agit en fait du maintien de la position traditionnelle de la France à l'égard du Québec.

Au niveau de la coopération, de nouveaux développements doivent être attendus dans les domaines reliés à l'économie, à l'industrie et à la technique, a indiqué M. Morin.

Ce dernier aura plus de précisions à donner au cours de la semaine après la rencontre qu'il aura avec le ministre de la Recherche et de la Technologie, M. Jean-Pierre Chevènement.

Enfin, les trois hommes politiques ont abordé une situation nouvelle créée par l'élection d'un gouvernement socialiste en France et la réélection toute récente d'un gouvernement du Parti québécois à Québec.

### M. Trudeau et la Saint-Jean

Il n'a pas été question de la visite (Suite à la page A2, 2e col.)

## Entente de principe entre Radio-Canada et ses journalistes

MONTREAL (PC) — La grève qui paralyse depuis huit mois le service des nouvelles de la Société Radio-Canada pourrait prendre fin au cours des prochains jours, en raison d'un accord de principe intervenu hier entre la direction et le Syndicat général du cinéma et de la télévision.

Plus tard au cours de la journée, les parties se sont également entendues sur le protocole de retour au travail.

Les 215 reporters — soit quelque 180 employés à plein temps et une trentaine de travailleurs occasionnels — doivent se prononcer aujourd'hui sur le contenu de l'accord et ratifier les modalités de cessation de la grève.

Déclenchée le 30 octobre, la grève avait provoqué l'interruption de tous les bulletins de nouvelles du réseau français de radio et de télévision et forcé l'annulation des bulletins de nouvelles locales en français et en anglais à Montréal, Québec et Rimouski.

Les émissions d'actualité de Radio-Canada International, qui diffuse sur ondes courtes, ont également été perturbées.

La grève a privé les auditeurs québécois de l'une de leurs principales sources d'information au cours de la campagne électorale d'avril.

L'accord de principe est intervenu à l'issue d'une semaine de négociations intensives.

### Discrétion

Les porte-parole des parties se sont abstenus de fournir toute précision additionnelle, dans l'attente de l'assemblée générale.

On croyait cependant que les journalistes étaient restés sur leurs positions relativement à des augmentations de salaire supérieure aux 10 et 10,5 pour 100 acceptés par les autres syndicats de Radio-Canada dans des contrats de deux ans signés plus tôt cette année.

Avant la grève, le salaire annuel moyen des reporters d'expérience atteignait \$23,600.

D'autres aspects du litige portaient sur le statut des employés temporaires et la longueur de la semaine de travail.

La plus longue de l'histoire de Radio-Canada, cette grève a été marquée d'épisodes amers, mais n'a jamais suscité une controverse à l'échelle (Suite à la page A2, 2e col.)



Ce n'est pas une jambe dans le plâtre qui aurait empêché Elise Gladu, ses amis et plusieurs milliers de Québécois de célébrer dignement, hier, leur fête nationale.

## Les Québécois ont fêté dans la joie et la tranquillité

par Pierre ASSELIN

Eparpillés au hasard des fêtes locales, hier, les Québécois ont célébré la fête nationale joyeusement mais paisiblement. Le brunch multi-ethnique a remporté un succès qui a dépassé les espérances de ses organisateurs, mais l'absence d'une manifestation regroupant la population s'est fait sentir.

Les enfants ont eu leur bonne part de gâteau puisqu'une grande partie des activités, commencées pour la plupart vers l'heure du dîner, leur étaient consacrées. Parades, spectacles de clowns et de jongleurs, séances de maquillage et une course de boîtes à savon particulièrement remarquées leur ont

donné une grande place qu'ils n'ont pas hésité à prendre.

Le seul événement désagréable s'est produit le mardi soir quand un groupe de jeunes, déçus de ne pas avoir de "gros" feu de la Saint-Jean, se sont mis en frais d'en organiser un sur les plaines, vers minuit. Faute de bois, ils se sont emparés des toilettes et la scène a bien failli y passer. Quelques organisateurs ont avoué leur regret de ne pas avoir préparé un tel événement, qui a semblé manquer à la population.

Partout à travers la ville, l'at-

(Suite à la page A2, 2e col.)

autres informations et photos, pages A-3 et A-17

# La conférence de Saint-Jean Terre-Neuve profitera de l'absence de Lévesque



Le ministre Lucien Lessard

## Une visite infructueuse de Lessard

L'atmosphère demeure tendue sur la réserve indienne de Restigouche après la visite du ministre Lucien Lessard. Ce dernier a rencontré les dirigeants micmacs durant deux heures et demie, mardi, mais les pourparlers n'ont donné lieu à aucune solution au litige qui oppose les autochtones au gouvernement du Québec au sujet de la pêche au saumon.

page A-15

## Postes: ultime effort pour éviter la grève

Le gouvernement canadien et le syndicat des postiers doivent se rencontrer aujourd'hui dans un ultime effort pour éviter la grève qui doit être déclenchée lundi. Les postiers ont voté dans une proportion de 84 pour 100 en faveur de la grève.

page B-1

## Cabinet français: vive réaction US

Les Etats-Unis ont vivement réagi hier à l'inclusion de quatre ministres communistes dans le cabinet français et ont fait savoir que les relations entre Paris et Washington seront nécessairement affectées par cette situation.

page D-1

## Baseball: nouvelle offre aux joueurs

page C-1

## Le vin éloigne l'infarctus

BORDEAUX (AFP) — Le vin abaisse le taux de mortalité par infarctus du myocarde, ont affirmé plusieurs sommités médicales au cours d'un colloque organisé à l'occasion d'un salon mondial du vin, Vinexpo, qui se tient à Bordeaux.

constituants qui confèrent au vin cette remarquable propriété thérapeutique".

### sommaire

- Annonces classées D-6 à D-18
- Arts et spectacles D-2 à D-5
- Bridge D-16
- Carrières et professions B-2
- Décès D-18 et D-19
- Economie-finance B-9 à B-11
- Horoscope D-17
- Information régionale A-4 et A-5
- Mot mystère D-15
- Mots croisés D-15
- Où aller à Québec D-5
- Patron D-17
- Pierre Champagne A-13
- Sport C-1 à C-8
- Télévision D-4

### météo

Nuageux avec averses, possibilité d'orage. Vent modéré et maximum de 21. Demain: nébulosité variable.

détails, page D-6

Toutefois, a-t-il conclu, "les chercheurs anglo-saxons, s'interrogent sur la nature des

(D'après UPI, UPC et PC) — Terre-Neuve profitera de l'absence de Québec à la conférence des premiers ministres de l'Est et des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre, pour discuter plus en détails de ventes possibles de pétrole, de gaz et d'électricité à la Nouvelle-Angleterre.

C'est ce qu'a déclaré, hier, le premier ministre de Terre-Neuve, M. Brian Peckford, en réaction à l'annonce, mardi, par le premier ministre Lévesque du boycottage de la conférence par le Québec.

Dans un télégramme adressé au premier ministre terre-neuvien, le chef du gouvernement explique que "les événements des derniers jours" entourant la question de l'énergie et l'urgence qu'il a pour le Québec de défendre des droits à nouveau menacés par une manœuvre fédérale que votre gouvernement a souhaitée et endossée" font qu'il ne lui apparaît plus indiqué de participer à la conférence de Saint-Jean.

"Il est désormais clair, ajoute M. Lévesque, et je le regrette sincèrement, que cette conférence ne pourra faire avancer le dossier énergétique; tout au plus risquait-on de faire, devant nos collègues, éventuels clients américains, étalage de notre incapacité à résoudre nos différends par la négociation".

De plus, déclare le premier ministre, le ministre terre-neuvien de l'Énergie, M. Leo Barry, a jugé bon de commenter favorablement, dès mardi soir, cet avant-projet, en regrettant seulement qu'on n'y ait pas prévu de donner à l'Office national de l'énergie, en plus d'exploiter le corridor, le pouvoir de s'emparer des réseaux québécois existants de transport d'électricité.

De son côté, le ministre québécois de l'Énergie et des Ressources, M. Yves Duhaime, a transmis un télégramme à son homologue fédéral, M. Marc Lalonde, pour "protéger avec véhémence" au nom du gouvernement du Québec et de tous les Québécois contre le projet annoncé.

"Il s'agit là, écrit M. Duhaime, d'un usage abusif des pouvoirs du Parlement fédéral, que nous nous réservons de contester judiciairement au besoin et qui grèverait lourdement

(Suite à la page A2, 2e col.)

voir éditorial de Gilles Lesage, page A-6

## Gare aux détaillants qui gonflent les prix

OTTAWA (PC) — Le ministère fédéral de la Consommation a annoncé son intention de poursuivre devant les tribunaux, à partir du 1er août, les détaillants qui gonflent les prix suggérés par le manufacturier dans le but de faire croire aux consommateurs qu'ils font des économies.

Dans son dernier bulletin sur la publicité trompeuse, le ministère reconnaît que le prix du manufacturier, ou prix de comparaison, peut être utile au consommateur, s'il est exact.

Mais, poursuit-on, "quand le prix de comparaison est souflié au-dessus (Suite à la page A2, 4e col.)



La jeune Beth Marquart, de Tucson, Arizona, est arrivée à Toronto en compagnie de sa mère pour y subir une opération des plus délicates, la reconstitution de son visage et de son crâne.

## Reconstitution du visage et du crâne d'une fille de 6 ans

TORONTO (d'après UPI) — Une équipe composée des plus grands spécialistes du monde pratiquera, le mois prochain, à Toronto, une des opérations les plus délicates en voulant reconstituer le visage et le crâne d'une fillette de six ans, Beth Marquart, de Tucson, en Arizona.

L'équipe médicale tentera de corriger les effets du syndrome de Crouzon, une maladie qui déforme le visage et le crâne, leur donnant l'aspect d'une feuille de trèfle.

Spécialiste en chirurgie plastique, le Dr Ian Munro, qui dirigera l'équipe médicale, a étudié la meilleure façon de "corriger le visage et le crâne de l'enfant en une seule intervention", a déclaré un porte-parole de l'hôpital, Carol Winter.

La fillette a le derrière de la tête plat, le front haut et plus large

que la normale et les yeux sortis de leurs orbites. En raison de ces distorsions, elle a de la difficulté à respirer et à entendre.

Son père, Harry, technicien en laboratoire, et sa mère, Carolyn, infirmière, ont tenté de faire soigner leur fille dans plusieurs Etats américains, mais sans succès. Partout, on leur a dit que l'enfant représentait un cas désespéré.

"Si nous avions pu opérer Beth à un mois, elle serait beaucoup mieux aujourd'hui", a dit le Dr Munro, âgé de 42 ans, spécialiste en chirurgie faciale et crânienne. L'an dernier, il a pratiqué quelque 140 interventions de ce genre.

Selon un porte-parole de l'hôpital, certaines de ces interventions prennent jusqu'à 15 heures. Cependant, l'on croit que celle qui (Suite à la page A2, 2e col.)

## Fox dans un état critique

NEW WESTMINSTER (C.-B.) — Le héros du "marathon de l'espoir", Terry Fox, était plus agité hier mais pouvait tenir une conversation avec sa famille, selon le directeur médical de l'hôpital Royal Columbian.

Le Dr Ladislav Antonik a déclaré que la victime du cancer est dans un état critique mais qu'il l'était davantage en février quand il a été opéré à l'hôpital pour qu'on le soulage de substances liquides autour du cœur.

Il ne prend plus que de la nourriture liquide et on lui administre de la morphine pour calmer ses douleurs.

On ne traite plus Fox à l'anticancer Interferon qui n'en est qu'au stade expérimental. On lui en administrerait jusqu'au 7 juin et on devait recommencer lundi mais on a décidé de n'en rien faire pour le moment.

Fox est retourné à l'hôpital vendredi à cause d'une infection pulmonaire. Il toussait et crachait du sang.

Selon le Dr Antonik, il a beaucoup maigri. Il espère bien lui donner son congé de nouveau mais sûrement pas dans l'immediat, regrette-t-il.

Fox aura 23 ans le 28 juillet. Son "marathon de l'espoir" a rapporté environ \$24 millions pour les recherches contre le cancer.

A l'hôpital, le téléphone sonne sans interruption. Les réseaux de télévision, les journaux du Canada et des Etats-Unis et le public en général veulent de ses nouvelles.

### LA QUOTIDIENNE 9-3-3

**Tirage de mardi LOTO-SELECT 8-3-4-6**  
(Mercredi: pas de tirage de La Quotidienne)  
Informations: 643-8990

## le mot du jour

### Des réponses

En français, ce n'est pas comme en anglais: on ne questionne pas quelque chose, mais on se pose des questions sur quelque chose ou bien on met quelque chose en doute ou en question.

Pierre BELLEAU

### LE SOLEIL

SERVICE AUX ABONNES (TIRAGE)  
647-3333 Lundi au vendredi: 9h30 à 19h30  
Samedi: 9h00 à 13h00  
647-3233 647-3394  
RENSEIGNEMENTS REDACTION  
LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée. "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206"

### D & J Ritchie

## Nos spécialistes s'en viennent à Québec

Nous vendons à l'encan et évaluons les oeuvres et objets d'art à l'intention de plusieurs musées, successions, collectionneurs et corporations canadiennes d'importance.

Nos représentants seront au Québec Hilton, Dufferin et St-Cyrille, Québec, les jeudi et vendredi, 25 et 26 juin, toute la journée et le samedi 27 juin jusqu'à midi, afin d'évaluer et de discuter des possibilités d'inclure des biens dans plusieurs gros encans de Toronto. Moyennant autorisation, des visites pourront être prévues au domicile des clients. Pour rendez-vous, veuillez appeler au Québec Hilton, 647-2411, jeudi et vendredi.

Dans le domaine de la peinture, nous nous intéressons particulièrement aux oeuvres d'artistes québécois tels que Cloutier, Cullen, Fortin, Gagnon, Kriehoff, Lemieux, Morrice, Pilot, Roberts, Suzor-Côté, Walker, de même qu'aux oeuvres du Groupe des Sept et autres.



Grande cuillère d'argent de Laurent Amiot, vendue \$800 en avril 1981.



J.-P. Lemieux, huile 4 x 6 pouces, vendue \$4500 en avril 1981.



M.-A. Fortin, huile 24 x 20 pouces, vendue \$23000 en avril 1981. Nous avons réalisé les meilleurs prix au Canada pour les oeuvres de plusieurs artistes canadiens, tels que Banting, Casson, Cloutier, Edson, Gagnon, Hammond, Harris, Jacobi, Johnston, MacDonald, Morrice, Phillips, Watson et autres.

**D & J Ritchie Ltée**  
Commissaires-priseurs et évaluateurs d'oeuvres d'art  
114, rue Richmond est  
Toronto M5C 1P1  
(416) 364-1864

## Terre-Neuve... (Suite de la première page)

le territoire québécois sans que nos concitoyens puissent en retirer quel que avantage que ce soit."

### Conférence

Quant à l'absence de M. Lévesque à la conférence de Saint-Jean, le premier ministre Brian Peckford a déclaré qu'elle ne modifierait en rien le déroulement des pourparlers.

## Morin est... (Suite de la première page)

que doit rendre aujourd'hui le premier ministre canadien Pierre-Elliott Trudeau au président français François Mitterrand, a assuré M. Morin.

M. Morin a précisé que sa visite personnelle avait été organisée bien avant que ne soit connue la date de la rencontre Trudeau-Mitterrand.

Le but officiel de la rencontre que doit avoir M. Trudeau avec le président français est de préparer le sommet des pays industrialisés qui doit se tenir à Ottawa à la mi-juillet.

Le délégué du Québec à Paris, M. Yves Michaud, accompagnait M. Morin à la rencontre, tandis que MM. Cheysson et Rocart étaient ac-

compagnés de quatre hauts fonctionnaires des Relations extérieures.

Il faut noter que la rencontre a eu lieu avant même que MM. Cheysson et Rocart n'accèdent officiellement à leur poste puisque la composition du nouveau gouvernement français ne devait être annoncée que mardi soir.

Par ailleurs, M. Morin a profité de sa présence à Paris pour participer à la grande fête organisée pour les Québécois à Paris, à l'occasion de la Saint-Jean.

On attendait plusieurs milliers de personnes hier alors que les festivités ont commencé vers 18 heures, place Saint-Sulpice, dans le Quartier-Latin.

## Reconstitution... (Suite de la première page)

sera pratiquée sur Beth le 2 juillet durera entre 8 et 10 heures.

Avant l'intervention, une quinzaine de spécialistes auront examiné la fillette, y compris un artiste qui "prend des photos et dessine des croquis du visage idéal que l'on voudrait donner à Beth", a déclaré Mme Winter.

Outre des spécialistes en chi-

## Entente de... (Suite de la première page)

nationale comme l'arrêt de travail des réalisateurs en 1958-59.

C'est en janvier que l'antagonisme entre les parties a semblé atteindre un sommet, alors que les grévistes ont déployé des efforts systématiques pour perturber les émissions de Radio-Canada.

Le jour de l'inauguration du président Reagan, deux commentateurs en poste à Washington ont ainsi été "enlevés", ce qui les a empêchés de faire le reportage de la cérémonie.

Une semaine plus tard, les grévistes ont envahi les studios torontois de la société d'Etat à l'instant où le bulletin de nouvelles "The National" commençait et ont placé des bandes adhésives sur les objectifs des caméras.

Deux grévistes ont par la suite été accusés devant les tribunaux.

Les bureaux des cadres supérieurs de la société, y compris celui du président Al Johnson, ont également été occupés à plusieurs reprises par les grévistes.

### Injonction

Radio-Canada obtenait une injonction limitant le nombre des piquets de grève aux abords de ses installations, après que les grévistes eurent empêché d'autres employés de se rendre à leur travail à Montréal.

Plusieurs syndiqués ont été arrêtés pour avoir passé outre à l'injonction ou avoir intimidé les administrateurs de la société.

De nombreux citoyens de Québec et d'Ottawa ont boycotté les émissions d'affaires publiques de Radio-Canada pour inciter la société à négocier.

Une manifestation regroupant les grandes centrales syndicales, CSN, FTQ et CEQ et à laquelle ont participé des milliers de syndiqués a constitué l'un des faits saillants de l'appui du monde du travail aux journalistes en grève.

Le premier ministre terre-neuvien a qualifié "d'embarquée" la synchronisation de l'annonce, par le gouvernement canadien, de l'avant-projet de loi.

"De notre point de vue, c'est positif" a-t-il cependant dit. "Il ne fait aucun doute que nous pouvons amasser l'information nécessaire pour persuader les Etats de Nouvelle-Angleterre que nous avons du pétrole, du gaz et de l'énergie qui semble bien devoir être disponible pour eux d'ici les cinq ou six prochaines années."

M. Peckford s'est toutefois dit d'avis que la dispute avec le Québec n'avait que peu d'importance comparativement à l'impact prévu du pétrole offshore canadien sur les marchés américains.

Le gouvernement terre-neuvien estime ses réserves de pétrole de ce type à 1,8 milliard de barils.

"Si on prend cela en considération, nous allons peut-être submerger le Québec sous le pétrole et le gaz avant la fin de la décennie" a dit M. Peckford.

## Gare aux... (Suite de la première page)

du véritable prix de vente ordinaire du produit, il peut nuire à l'acte de décision requis pour faire un achat."

Dans le passé, les tribunaux ne se sont pas penchés sur la question du prix de catalogue par rapport au prix réel de vente.

Entre les années 1977-78 et 1979-80, les amendes imposées pour publicité trompeuse ont pourtant atteint \$750,000.

### OCDE

Dans les décisions des tribunaux, on prenait pour acquis que le prix du manufacturier était seulement le prix suggéré par le manufacturier pour vendre le produit.

Et on acceptait le fait que les consommateurs étaient au courant de cette pratique et ne pouvaient donc pas être trompés en pensant qu'ils réalisaient des économies.

Mais plusieurs études, dont celle de l'Organisation pour la coopération et le développement économiques, en 1979, ont incité le gouvernement canadien à changer d'opinion.

L'OCDE soutient que, "là où les prix recommandés ne sont pas imposés dans les faits, le consommateur ne peut pas faire la différence entre les rabais importants... et ceux qui ne le sont pas".

L'OCDE recommande donc une réglementation des prix recommandés, s'ils servent de prix de comparaison.

## Kidnapée pour \$100,000

MONTREAL (d'après PC) — Les kidnappeurs de la fille d'un gérant de banque ont relâché leur prisonnière saine et sauve après avoir touché une rançon de \$100,000.

Mlle France L'Archevêque, âgée de 26 ans, était détenue depuis 12 heures par deux hommes armés à l'intérieur

de la maison familiale. Les individus avaient d'abord ligoté M. Rock L'Archevêque, âgé de 50 ans, et son épouse. Puis ils ont forcé le gérant à se rendre à la succursale de la Banque Nationale sur le boulevard Gouin pour se faire remettre la rançon.

## Agent de sécurité assassiné

MONTREAL (d'après PC) — Un agent de sécurité a été tué hier lors d'un hold-up raté dans une succursale de la Banque de Nouvelle-Ecosse, en banlieue de Montréal.

Les policiers ont indiqué que M. Gérard Coderre, 54 ans, à l'emploi de l'agence Pinkerton est mort après avoir été atteint au cou lorsqu'un ou deux hommes armés ont fait irruption dans la banque peu de temps avant midi.

Apparemment énervé par leur geste, les bandits, dont l'un avait sauté par-dessus le comptoir pour vider le tiroir-caisse tandis que l'autre surveillait le garde, se sont enfuis les mains vides.

Il semble que M. Coderre, un ex-membre des Forces armées canadiennes a été tué lorsqu'il a essayé de se servir de son arme.

Les deux hommes sont toujours au large.

## Accord en vue sur le saumon

OTTAWA (PC) — Un accord provisoire sur la pêche du saumon dans le Pacifique est actuellement à l'étude entre le Canada et les Etats-Unis.

Le ministre des Pêches, M. Roméo LeBlanc, devait déclarer qu'une fois accepté par les deux parties cet accord aura une durée de deux ans, en attendant qu'un traité soit signé.

Les deux pays, rappelle-t-on, tentent depuis plus de dix ans de mettre un terme à leur litige sur la pêche au saumon le long de la côte-ouest.

L'an dernier les négociations en vue de la signature d'un accord à long terme se sont soldées par un échec.

M. LeBlanc a précisé que son ministère et les Etats de l'Alaska, de Washington et de l'Oregon prendront certaines mesures afin de s'assurer que leurs pêcheurs n'aient que la part qui leur revient dans la pêche du saumon.

## Nouveau juge

(PC) — Me Jules Barrière, de Hull, a été nommé juge de la Cour provinciale pour le district judiciaire de Hull, a-t-on annoncé au ministère de la Justice.

Le nouveau juge, qui a été admis au Barreau en 1961, était directeur général du Centre communautaire juridique de l'Outaouais.

Auparavant, il avait enseigné le droit civil et le droit criminel à l'École professionnelle du Barreau ainsi qu'à la Faculté de droit civil de l'Université d'Ottawa.

De 1971 à 1973, il a été directeur des services juridiques du Barreau de Hull.

## Evêque refusé

HONG KONG (AFP)

— L'Association catholique patriotique du diocèse de Canton a décidé de refuser la nomination, effectuée par le Vatican, de Mgr Dominic Tang à la tête de ce diocèse, a annoncé hier l'agence "Chine Nouvelle".

Cette décision, prise le 22 juin par 70 membres de l'association catholique et du clergé de la ville, a été motivée, selon l'agence chinoise, par le fait que cette intervention du Saint-Siège avait "violé le principe de l'indépendance de l'Eglise catholique chinoise, et portait atteinte à la dignité du clergé et du peuple chinois".

Mgr Ye Yinyun, vice-président de l'Association catholique patriotique de la province de Canton et évêque du diocèse de Huiyang, a déclaré approuver cette décision.

**Goûtez au plaisir de lire LE SOLEIL abonnez-vous! 647-3333**

# vente jours d'été

les modes estivales... la qualité simons... en réduction au 31 pour homme

<p>☐ au trente et un pour homme</p> <h2>vente de complets</h2> <p>169.<sup>95</sup></p> <p>rég. jusqu'à \$265.</p> <p>vente de complets d'été 55% polyester 45% laine ou polyester et coton. grandeurs et couleurs assorties.</p>	<p>☐ au trente et un pour homme</p> <h2>vente de chemises</h2> <p>12.<sup>99</sup></p> <p>rég. jusqu'à \$24.</p> <p>chemises unies ou à rayures coupe régulière avec petit col. 14 1/2 à 17 1/2.</p>
<p>☐ au trente et un pour homme</p> <h2>vente de t-shirts</h2> <p>24.<sup>95</sup></p> <p>rég. jusqu'à \$36.</p> <p>tee-shirts en coton soyeux. motifs de rayures variées. grandeurs et couleurs assorties.</p>	<p>☐ au trente et un pour homme</p> <h2>vente de pantalons</h2> <p>24.<sup>95</sup></p> <p>rég. jusqu'à \$40.</p> <p>pantalons d'été en mélange polyester et coton. coupe droite, quelques modèles avec ceinture.</p>

place de l'hôtel-de-ville/place sainte-foy

# Ouverture de la Caisse pop de Rimouski lundi prochain

**par J.-Claude PAQUET**  
du bureau du Soleil  
RIMOUSKI — C'est lundi prochain que la Caisse populaire de Rimouski ouvrira ses portes aux sociétaires, après une grève qui aura duré près de cinq mois.

Une entente étant survenue entre les parties la semaine dernière, les 54 employés de la caisse sont rentrés au travail lundi dernier, l'assemblée générale du syndicat ayant décidé d'accepter l'offre patronale sur le der-

nier point en litige, concernant la sécurité d'emploi. Cette offre consiste en une résolution du conseil d'administration de la caisse, affirmant qu'il n'y aurait pas de changements technologiques à la caisse pendant la durée de la convention, laquelle ne doit cependant pas faire partie de la convention collective.

La présidente du syndicat, Mme Suzanne Langlois, avait affirmé après l'assemblée générale du syndicat te-

nue la semaine dernière, que les employés de la caisse avaient accepté cette offre patronale pour s'assurer un minimum de sécurité d'emploi, tout en espérant que lors de la prochaine assemblée générale extraordinaire des sociétaires, les membres procéderaient à la destitution des administrateurs actuels pour élire des administrateurs plus démocratiques.

On sait en effet qu'au début de juin, les sept sociétaires qui avaient demandé la tenue de la première as-

semblée extraordinaire qui eut lieu le 4 mai dernier, ont redemandé la tenue d'une assemblée extraordinaire en vue de demander la destitution des actuels administrateurs. L'assemblée générale annuelle de sociétaires de la caisse de Rimouski doit également avoir lieu ce mois-ci.

Quant à la direction de la caisse, elle doit convoquer une conférence de presse dans les prochains jours, afin d'exposer ses vues sur l'ensemble de la situation.

# Baisse de la clientèle à la régionale du Bas-Saint-Laurent

**par J.-Claude PAQUET**  
du bureau du Soleil  
RIMOUSKI — Malgré une importante diminution de la clientèle scolaire et les restrictions budgétaires imposées par le gouvernement du Québec, les commissions scolaires doivent s'efforcer de maintenir un service de qualité à la clientèle.

Telle est l'essence du message que livrait cette semaine le bureau exécutif de la Commission scolaire régionale du Bas-Saint-Laurent, au cours d'une conférence de presse donnée par le président, M. Ghislain Bouchard.

Dans un document élaboré qui révèle un budget de plus de \$32 millions pour l'exercice 1981-1982, la Commission scolaire régionale du B-S-L définit sa politique budgétaire.

En ce qui concerne le traitement du personnel, qui représente un peu plus de \$22 millions, il est déterminé par les règles budgétaires du ministère de l'Éducation. Quant aux dépenses concernant le personnel non enseignant, elles seront diminuées de \$200,000.

On apprend par contre que le coût des repas sera majoré de 20 cents, ce qui permettra de maintenir le déficit à un montant approximatif de \$50,000, et que la taxe foncière sera

majorée d'un cent les \$100 d'évaluation.

En ce qui concerne la clientèle scolaire, un tableau indique que la régionale du Bas-Saint-Laurent a atteint un sommet en 1972 avec 10,025 élèves, alors qu'elle ne sera plus que de 6,200 en septembre prochain, et se stabilisera à son plus faible niveau vers 1985, alors qu'elle comptera environ 2,000 élèves.

Cette décroissance, a expliqué M. Bouchard, pose de sérieux problèmes quant au maintien de la qualité des services offerts, alors que neuf écoles sur 16 comptent déjà moins de 100 élèves. Une école comme Trinité-des-

Monts, par exemple, qui ne compte que 28 élèves, n'aurait droit normalement qu'à un seul professeur, ce qui est impossible en fonction des charges et de la qualité de l'enseignement. Et dans ce domaine, a précisé M. Bouchard, le ministère de l'Éducation est assez peu sensible aux demandes d'ajouts pour ce genre de considérations particulières.

Quant aux travaux de réfection de l'école Paul-Hubert, qui a été lourdement endommagée dans un incendie en décembre dernier, ils débuteront incessamment, mais on ne sait pas encore s'ils seront terminés pour le début de septembre.

# Palais de justice

**par Lucien LATULIPPE**

Côme Fournier, âgé de 35 ans, de Montréal, connaîtra sa sentence le 29 septembre prochain. Au palais de justice de Montmagny, il a avoué sa culpabilité aux accusations d'avoir enlevé une adolescente de 16 ans et de l'avoir violée deux fois dans un chalet du lac aux Canards, à Saint-Raphaël de Bellechasse.

La sentence sera prononcée par le juge Jean-Paul Bérubé qui a exigé un rapport présentiel. Me Réjean Boulet est le représentant de la Couronne à Montmagny.

Le délit a été commis en octobre dernier. L'adolescente a été enlevée à Armagh, dans le comté de Bellechasse, et son agresseur lui avait mis un tampon dans la bouche pour l'empêcher de crier.

## Attentat à la pudeur

Un professeur de La Durantaye a été trouvé coupable d'attentat à la pudeur sur trois garçons et il connaîtra également sa sentence le 29 septembre. Les délits remontent au mois de février dernier.

D'autre part, Carl Caron a plaidé coupable à l'accusation de possession de stupéfiants dans le but d'en faire le commerce et sa sentence a été remise au 28 septembre. Par contre, le procès de Jacques Nadeau, âgé de 22 ans, de Charny, qui est aussi accusé de possession de drogue dans le but de trafic, a été remis au 8 juillet à la requête de l'avocat de la défense, Me André Gaulin.

De son côté, Claude Blais, âgé de 18 ans, de Saint-Pamphile, a changé d'option et son procès devant un juge seul se déroulera le 23 septembre prochain. Il est aussi accusé de possession de marijuana dans le but d'en faire le commerce. Il avait été arrêté au début de mai dernier.

## Sursis de sentence

Par ailleurs, Serge Tremblay, âgé de 28 ans, de Rivière-Malbaie, a bénéficié d'un sursis de sentence. Ainsi en a décidé le juge Marcel Dionne après avoir été informé que le prévenu n'avait pas de dossier judiciaire et qu'il était dans un état de santé précaire.

Au palais de justice de La Malbaie où Me Marc Dufour est l'avocat de la couronne, Serge Tremblay a reconnu sa culpabilité à l'accusation de vol avec effraction au chalet de ski du mont Grand Fonds.

Le cambriolage avait été commis dans la nuit du 14 au 15 mars dernier. Du matériel évalué à \$3,500 avait été subtilisé et une partie a été récupérée au fond de la rivière Malbaie.

Florent Turcotte, âgé de 37 ans, de Pointe-au-Pic, a aussi avoué sa participation au même délit et sa sentence sera connue le 28 juillet prochain.

Souçonné dans le même vol, Réjean Bilodeau, âgé de 29 ans, de Rivière-Mailloux, subira son procès le 16 septembre. Tout cautionnement lui a été refusé en attendant.

# Projet d'un centre pour promouvoir le produit beauceron

**par Paul-Henri DROUIN**

SAINT-GEORGES — La création du macaron "La Chaudière à provisions" a pour but de sensibiliser la population beauceronne à un projet de développement communautaire du Canada, qui vise à implanter en Beauce un centre d'action et de promotion agro-alimentaire.

Selon M. Daniel Poulin, responsable de ce projet patronné par l'UPA de la Beauce, "on se doit d'exiger et d'acheter les produits beaucerons lorsque ceux-ci sont disponibles, car la vaste région de Beauce avec une population d'environ 120,000 habitants dont 4,100 sont producteurs agricoles, constitue une des plus importantes régions agricoles du Québec".

"C'est en Beauce, dit-il, que l'on retrouve les plus nombreux troupeaux de bovins et les plus grandes superficies consacrées aux pâturages et au foin cultivé, avec sur place 1,830 producteurs de lait".

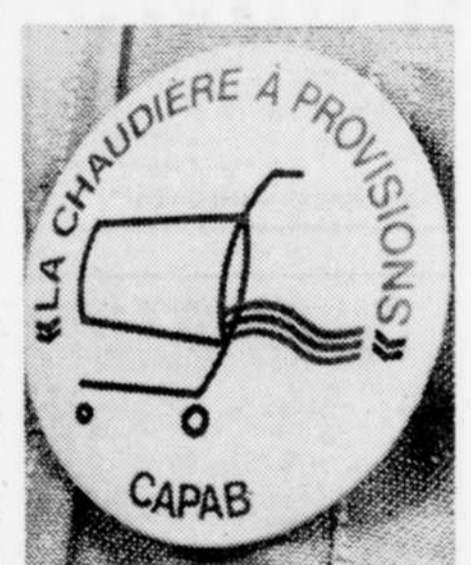
On doit également considérer, ajouta M. Poulin, "qu'en 1980, les 2,500 agriculteurs de la Beauce ont mis en marché quelque 10 millions de livres de sirop d'érable, ce qui représente environ 30 pour 100 de la production totale au Québec et considéré le meilleur au monde".

Aussi, la production de porcs par ses 1,350 producteurs représente pour la B-EAUCE 20 pour 100 de la production totale du Québec et les 100 producteurs de volailles ont mis en

marché plus de 26 millions de livres de chair de volailles en 1980.

Egalement, fit remarquer M. Poulin, on rencontre en Beauce 35 producteurs de moutons et de chèvres, puis environ 60 producteurs horticoles.

Pour sensibiliser les Beaucerons à l'implantation d'un centre d'action et de promotion agro-alimentaire en Beauce, M. Daniel Poulin invite la population à se procurer le macaron "La Chaudière à provisions" dans les centres commerciaux de la Beauce où des gens seront sur place pour les vendre et auprès des membres de JACRIBEC.



Macaron offert à la population.

# Le 1<sup>er</sup> juillet qu'est-ce que vous faites?



ben... la Fête!



moi!... comme on dit chez nous, "j'vais aux frolics".



Y'a des courses de moto!



Je chante à la chorale, j'aime le folklore.



Le 1er juillet pour toute la famille c'est un grand jour!



J'irai au feu d'artifice!

# faites la Fête!

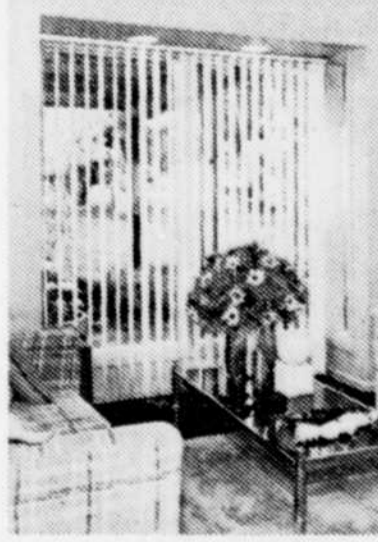


Le Comité national de la Fête du Canada

## NOUVEAU LOCAL



2970, boul. Sainte-Anne, Giffard, Qué.  
(situé près des Galeries Sainte-Anne)



### Offres spéciales

du 10 juin au 1er juillet

Vertiflex pour porte-fenêtre (vertical)

• 76 larg. x 84 haut. • 85 larg. x 84 haut.

**79<sup>95</sup> 89<sup>95</sup>**

IVOIRE et BLANC P.V.C.

### SPECIALITÉS:

- Draperies
- Tapis
- Tapiserie
- Vénitienes horizontales et verticales
- Accessoires de salle de bains
- Toiles
- Tringles et accessoires
- Confection et installation

### GROS et DÉTAIL

Résidentiel et commercial

La plus grande salle de montre au Québec. Plus de 22 ans au service du public. Maison canadienne française.

VEZ VISITER NOTRE NOUVEAU LOCAL

**667-6454**

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h30. Samedi, de 8h30 à 13h00.



**Pour être desservie par satellite**

Havre-St-Pierre est devenue récemment la première municipalité du Québec à demander une licence au CRTC (Conseil de radiodiffusion et des télécommunications canadiennes) afin de recevoir, dès cet été, les services de radio et de télévision à voies multiples de CANCOM (Les communications par satellite canadien). On reconnaît, dans l'ordre habituel, le directeur de l'administration de la Chambre de commerce de Havre-St-Pierre, M. Jules Boudreau; le représentant de CANCOM, M. Jean-Guy Piché; le président de la Chambre de commerce de Havre-St-Pierre, M. H. Cormier; le directeur général du CRTC au Québec, M. Paul-Emile Lamy; le directeur des ventes de la Société IncoSpec, M. Roger Plourde; et l'agent de district du ministère fédéral des Communications, M. Yvon Trudel.

# Beauce-Sud: zone agricole ratifiée pour 6 localités

par Paul-Henri DROUIN

**du bureau du Soleil**  
**SAINT-JOSEPH** — "En réservant à l'agriculture les meilleurs sols, la loi sur la protection du territoire agricole vise à assurer en Beauce et au Québec le maintien et le développement d'une agriculture dynamique et viable."

C'est ce qu'a déclaré, lundi, le député péquiste de Beauce-Nord, M. Adrien Ouellette, en mentionnant que le Conseil des ministres a approuvé le plan de la zone agricole permanente de six municipalités de sa circonscription.

Il s'agit des municipalités de Sainte-Marie, de Beauceville, de Saint-François-Ouest, de Saint-Frédéric, de Tring-Jonction et de Saint-François de Beauce.

D'après les ententes intervenues entre ces municipalités et la Commission de protection du territoire agricole, la superficie de la zone agricole pour chacune de ces municipalités avec indication du pourcentage par

rapport à la superficie totale est la suivante:

Sainte-Marie 9,962 hectares soit 91 pour 100 des 10,906 hectares;

Beauceville 112 hectares soit 16 pour 100 des 695 hectares;

Saint-François-Ouest 6,235 hectares soit 99 pour 100 des 6,275 hectares;

Saint-Frédéric 7,051 hectares soit 96 pour 100 des 7,293 hectares;

Saint-François de Beauce 9,316 hectares soit 96 pour 100 des 9,692 hectares;

Tring-Jonction 2,337 hectares soit 85 pour 100 des 2,752 hectares.

Selon M. Adrien Ouellette, "ces zones agricoles permanentes entrèrent en vigueur lors de leur publication dans la gazette officielle du Québec".

Sur le plan fiscal, ajouta M. Ouellette, la loi sur la protection du territoire agricole apporte des avantages importants pour les agriculteurs soit:

- les agriculteurs peuvent obtenir du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, le remboursement de 70 pour 100 plutôt que 40 pour 100 auparavant, des taxes foncières payées à leur municipalité;
- en vertu de la réforme de la

fiscalité municipale, sont maintenant incluses du remboursement de 70 pour 100, non seulement les taxes foncières, mais aussi les taxes des services à taux fixe, telles que les taxes de déneigement, de vidanges, d'aqueduc, de feu, d'éclairage, etc.;

— la valeur imposable d'une ferme située dans une zone agricole permanente est limitée à \$150 l'acre;

— le taux de taxation d'une terre exploitée en zone agricole permanente est limité à 2 pour 100 de la valeur imposable.

Toutefois, a affirmé le député de Beauce-Nord, "l'application de ces mesures est limitée aux producteurs agricoles reconnus au sens de la loi des producteurs agricoles".

**PRÉVISION D'ARROSAGE DES PELOUSES**

Pour tous les usagers, il n'est pas nécessaire d'arroser vos pelouses avant quatre jours pour toutes les municipalités de la région de Québec.

Hermann Mathieu

## Règlement de classement dans la construction pris à partie

par Paul-Henri DROUIN

**du bureau du Soleil**  
**SAINT-JOSEPH**

Plutôt que d'aller en appel sur la décision du juge Pierre Côté de la cour supérieure du Québec, rendant caduques dans certains cas les règles de classification actuelles dans l'industrie de la construction, il aurait été plus sage que le gouvernement du Québec annule son odieux règlement de classement que la cour a déclaré illégal et qui multiplie les injustices depuis son entrée en vigueur en 1978.

C'est ce qu'a déclaré lundi, au SOLEIL, le député libéral de Beauce-Sud, M. Hermann Mathieu, qui déplore grandement "cette attitude mesquine de la part du gouvernement du Québec sur le dos des travailleurs dans l'industrie de la construction".

Le député Mathieu faisait allusion au jugement rendu à La Malbaie le 16 juin dernier, par le juge Pierre Côté, siégeant en appel dans la cause d'un citoyen de Saint-Georges de Beauce, M. Gérard Larochelle, plâtrier, qui avait été déclaré coupable par un juge de la cour des sessions de la paix d'avoir enfreint un article du règlement de placement des salariés de construction.

La décision du juge Pierre Côté est à l'effet qu'un travailleur de la construction, détenteur d'un certificat de qualification avant le 26 octobre 1977, pouvait travailler dans son domaine sans égard aux dispositions du présent système de classification des travailleurs, dans l'industrie de la construction.

Avant l'entrée en vigueur du règlement, a décidé le juge Pierre Côté, M. Gérard Larochelle pouvait exercer son métier n'importe où au Québec et c'est pourquoi il s'agit d'un droit acquis pour lui.

On rappelle que M. Gérard Larochelle a décidé d'aller plus loin et

de demander l'annulation au complet du règlement de placement et à cet effet par l'entremise de son procureur, Me Pierre W. Morin, ce travailleur de Saint-Georges de Beauce, qui a une expérience de 18 années en tant que tireur de joints et qui a travaillé sur un chantier de construction de La Malbaie, logera dès demain en cour d'appel du Québec, une requête (appel) à cette fin.

Selon le député libéral de Beauce-Sud, "au lieu d'aller en appel, le gouvernement péquiste du Québec qui se dit social-démocrate aurait dû adopter des mesures ré-

paratrices pour les dizaines de milliers de victimes de l'OCQ, à qui on a enlevé le pain de la bouche et le moyen de gagner la vie de leur famille et que l'on a allégrement mis à l'amende ou simplement jeté en prison".

"Il en résulte dit-il, que cette décision du gouvernement péquiste d'aller en appel sur la décision du juge Pierre Côté jette la plus grande confusion dans l'industrie de la construction et cette attitude mérite d'être dénoncée avec la plus grande vigueur comme étant immorale, illégitime et inhumaine" a conclu M. Mathieu.

Saint-Georges de Beauce

## Le kiosque d'information n'ouvrira pas cette année

par Paul-Henri DROUIN

**du bureau du Soleil**  
**SAINT-JOSEPH**

Saint-Georges — Le Conseil économique de Beauce (CEB), division tourisme, n'ouvrira pas cette année un kiosque d'information touristique saisonnier à Saint-Georges de Beauce, comme il le faisait

depuis deux ans avec l'appui financier d'un projet Été Canada ou Jeunesse Canada au Travail.

Deux raisons motivent cette décision du conseil d'administration de la division tourisme au CEB, soit: les coupures budgétaires et la

stabilisation de la division tourisme.

En tout premier lieu, a-t-on appris, aucune aide financière ne peut-être obtenue des différents paliers gouvernementaux pour ouvrir le kiosque, soit une authentique cabane à sucre qui se situait aux

abords du terrain de stationnement du centre commercial Carrefour Saint-Georges, à l'entrée nord de cette ville beauceronne.

De plus, les commerces, industries et institutions financières de la région sont sollicités de toutes parts et ne peuvent s'impliquer dans le financement du kiosque, a fait savoir le CEB dans un communiqué.

Toutefois, cela ne signifie pas qu'il n'y aura jamais plus de kiosque d'information touristique à Saint-Georges, mais d'ici là, on demande aux différents centres touristiques de la Beauce de communiquer par téléphone à 228-8123 pour obtenir des dépliants et brochures touristiques qu'ils pourront diffuser à leur clientèle de visiteurs.

## Jugement remis au 4 août

Le juge Denis Gobeil a pris en délibéré la cause de Claude Soucy, représentant syndical à Murdochville, et il rendra son jugement le 4 août prochain. Le procès s'est déroulé au palais de justice de Sainte-

Anne-des-Monts et Me Gilles Fournier était le représentant de la Couronne. M. Soucy est accusé de conduite dangereuse et de parjure à la suite d'incidents survenus à la mine de Murdochville, en mars 1979.

Il aurait heurté avec son auto des cadres de la mine qui voulaient l'empêcher d'entrer à la mine. Ces mêmes cadres avaient été accusés de méfaits, mais ils avaient été acquittés le 7 août 1980.

Vente fin de saison  
 présentement en cours  
 33 1/3 à 50% de rabais

**BAM. BIN**

place XXXXX des quatre-bourgeois 658-2218

Les plus jolis vêtements pour enfants de la naissance à 16 ans  
 CHARGEX — MASTER CHARGE  
 AMERICAN EXPRESS

**SOLDE**  
 33 1/3% sur toute la marchandise\* en magasin

50% sur les robes, jupes, imperméables et manteaux

\* Les uniformes scolaires sont exclus de cette vente  
 Le plus grand spécialiste de vêtements pour enfants "de la naissance à l'adolescence"

**CLEMENT** L.TÉE

Centre d'achats Place Ste-Foy — 653-9363

BONS PRIX ROULOTTES ET TENTES-ROULOTTES

**Vigneault** L.G. INC.

248-2228  
 ROUTE 20, SORTIE 376 MONTMAGNY  
 Lundi au vendredi, de 10h à 21h, samedi de 10h à 19h.

**AMISCO**

Soyez les premiers à voir la nouvelle collection de meubles tubulaires, offerts dans une gamme de lignes modernes.

Choix de mobiliers de chambre à coucher, meubles d'enfants, bancs, etc., disponibles dans des tons mode, tels que: bleu poudre, bourgogne, vert menthe, rose tendre.

Nous sommes les seuls à pouvoir vous les présenter en magasin.  
**FERMÉ LE SAMEDI DURANT LA SAISON ESTIVALE**

VOTRE CONFORT ÇA NOUS TOUCHE  
 563, rte Trans-Canada  
 St-David, Lévis  
 G6W 1H5  
 Tél.: 833-0930

**phil** 833-0930 Itée

**\$ 100 DE RABAIS**

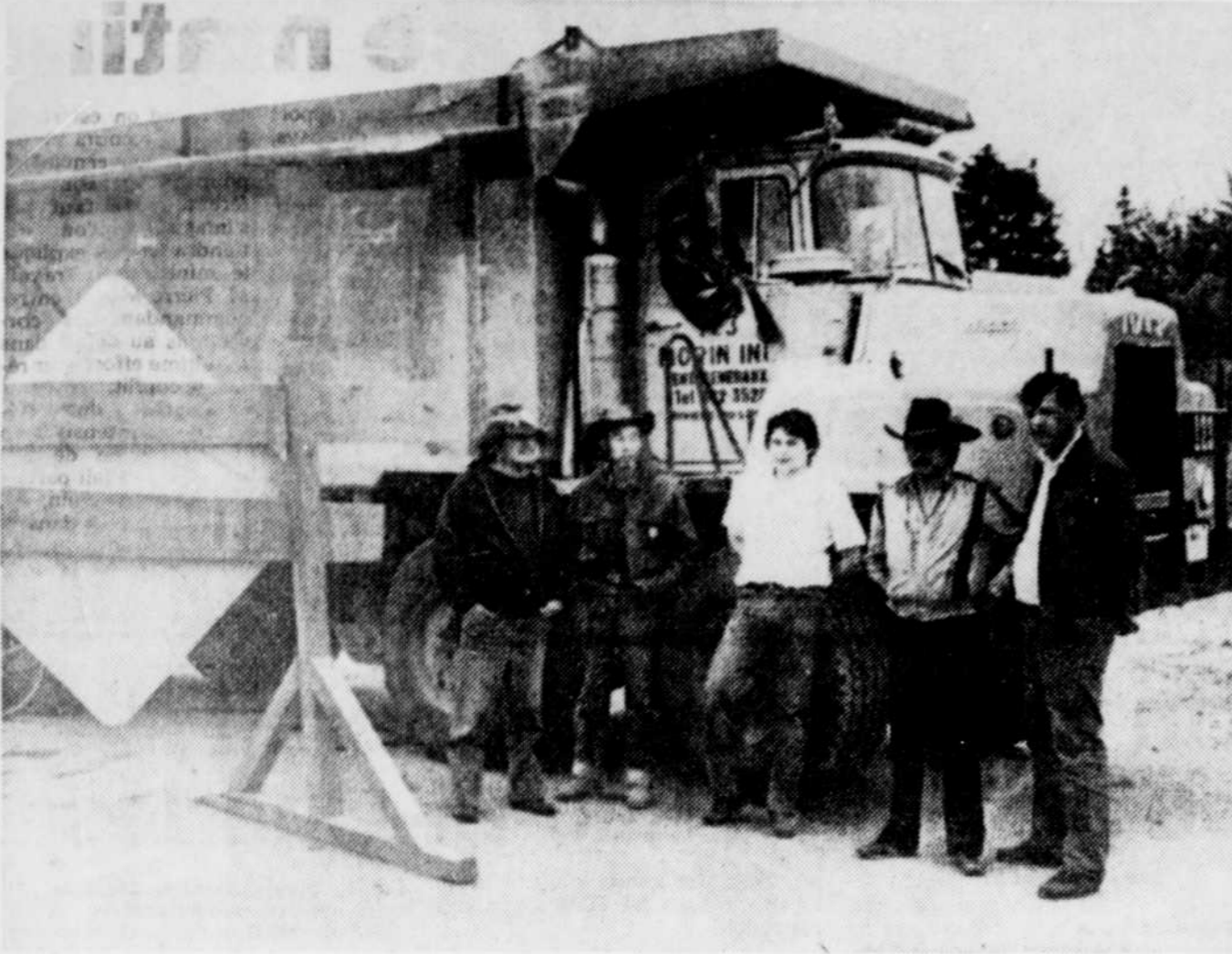
sur complets, ensembles de veston sport et pantalon dans des marques réputées.

Rabais de **20% à 50%** sur la mercerie

Tailles: court, régulier, long et corpulent.  
 Grandeurs: 36 à 50.

**BOUTIQUE MASCULINE**

3195, chemin Ste-Foy - Ste-Foy 656-9508



Aux entrées de la réserve, les Micmacs ont stationné des véhicules interdisant le passage aux personnes jugées "indésirables".

# Lessard n'a pu dénouer l'impasse à Restigouche

par Michel CORBEIL

**RESTIGOUCHE** — La visite, à la réserve amérindienne de Restigouche mardi, du ministre québécois du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, M. Lucien Lessard, n'y a rien changé: le fossé d'interprétations au sujet de la pêche au saumon par les autochtones demeure toujours entre les Micmacs de Restigouche et le gouvernement du Québec. Et les filets tendus par les Amérindiens sont toujours en place.

En matinée, M. Lessard a exposé le point de vue de son ministère au cours d'une conférence de presse donnée à Carleton, dans la baie des Chaleurs, à peu de distance de la réserve: le gouvernement n'avait d'autre choix que d'intervenir pour saisir les filets les 11 et 18 juin. Les Micmacs défilèrent ouvertement les lois québécoises et menaçaient ainsi les ententes intervenues avec d'autres conseils de bande, a dit en substance M. Lessard à un fort contingent de journalistes dont plusieurs provenaient des autres provinces canadiennes.

"Nous n'avons pas beaucoup de temps pour assurer la conservation de l'espèce", a-t-il avancé en faisant allusion au fait que le gros de la montaison du saumon se terminera d'ici trois semaines environ.

Vers 13h, le ministre acceptait de rencontrer le chef du conseil de bande, M. Alphonse Metallic. A 15h30, M. Lessard arrivait par hélicoptère sur le territoire de la réserve.

Le chef Metallic s'est porté à sa rencontre. Tout a été courtois, aimable, mielleux durant les quelques instants passés devant les caméras avant que les deux hommes et leur suite s'engouffrent dans une salle.

## Huis clos

Au bout de deux heures trente, les deux hommes se séparaient, toujours sans solution.

Le gouvernement tient à ce que les Micmacs de Restigouche ne pêchent que trois journées complètes par semaine, ceci comme mesure pour préserver la survie de l'espèce. Les Micmacs veulent conserver six jours de pêche par semaine, de 7h à 19h. "Le gouvernement, a indiqué le chef Metallic, nous dit que nous devons respecter les lois québécoises. Qu'en est-il des lois micmacs sur notre territoire?"

Le conseiller en pêche du conseil de bande, M. Michael Isaac, a poursuivi: "Le gouvernement fédéral doit bouger. Nous sommes prêts à aller devant les plus hautes instances juridiques. Pourquoi Ottawa ne pourrait-il pas enlever au Québec la juridiction qui lui a été déléguée en 1922? Le Québec abuse de sa juridiction et essaie de nous priver de nos moyens de subsistance."

Ce qui semble être au départ un problème de pêche débouche sur la

constitutionnalité des lois. Pour le Québec, même le gouvernement fédéral reconnaît que le règlement du conseil prévoyant la pêche pendant six jours est illégal. Les Amérindiens répliquent en disant que le Québec veut les traiter comme n'importe quel autre catégorie de citoyens, oubliant les droits autochtones.

## Avenir trouble

Visiblement épuisé, M. Lessard a été le premier à sortir de la réunion. Il n'a répondu que pendant quatre ou cinq minutes aux journalistes qui l'ont immédiatement entouré. Oui, a-t-il dit, les Amérindiens veulent négocier avec Ottawa; aucun accord n'est intervenu; il fera rapport directement au premier ministre René Lévesque.

Et à la question, "y aura-t-il d'autres interventions policières?", M. Lessard est évasif: "Nous prendrons les mesures pour maintenir le respect des lois".

De son côté, le conseiller Isaac a laissé tomber: "Nous n'avons eu aucune assurance qu'il n'y aurait pas d'autres raids. Mon interprétation, c'est que les policiers tenteront une autre fois d'entrer sur la réserve".

Le chef Metallic a affirmé qu'il s'agissait d'un jour "très triste pour les Micmacs". Cependant, en privé, plusieurs membres du conseil ont indiqué qu'ils étaient satisfaits d'avoir pu s'adresser directement au ministre sans passer par l'intermédiaire des fonctionnaires québécois.

## L'atmosphère demeure tendue

par Michel CORBEIL

**RESTIGOUCHE** — Au babillard du bâtiment abritant le conseil de bande des Micmacs de la réserve Restigouche, une inscription, écrite à la main, ne laisse aucune équivoque sur l'atmosphère qui règne sur le territoire amérindien: "Douzième jour du siège. La nation doit se libérer (Liberation for the nation)."

Depuis l'intervention des policiers de la Sûreté du Québec et des agents de la conservation de la faune, le 11 juin, la réserve vit dans une tension feutrée. Depuis la seconde saisie des filets de pêche, le 18 juin, le climat rappelle l'état de siège.

À l'entrée des routes qui mènent à la réserve, les Micmacs ont stationné en permanence, indiquent des membres du conseil de bande, des véhicules: pas d'admission sans affaire, semble-t-il. Ne sont admis que les journalistes et les caméramen. Non sans une pointe d'humour, un conseiller indiquait que la route était également ouverte au premier ministre du Québec, M. René Lévesque, et au ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, M. Lucien Lessard.

Les Micmacs de Restigouche sont déterminés à imposer leurs propres limites de quantité de saumon qu'ils peuvent pêcher. Le chef Alphonse Metallic s'exclame devant les journalistes: "Nous n'en pouvons plus (sick and tired) d'être bousculés par les gouvernements."

Les Micmacs n'ignorent pas la menace d'une nouvelle saisie de leur matériel, ni celle d'une autre intervention policière. Cette fois, a indiqué un Amérindien, "nous serons prêts. Nous maintiendrons nos droits. Il pourrait en coûter quelques vies, mais nous maintiendrons nos droits."

Mardi, quelques dizaines de Micmacs ont assisté sans sourciller à l'arrivée du ministre Lessard. Ils n'ont manifesté aucune émotion ni durant la rencontre avec le chef Metallic, ni lors de la sortie de M. Lessard.

Interrogé sur ce qu'il attendait de cette rencontre, un Amérindien a répondu: "Nous n'attendons rien. Il est impossible de discuter avec ce gouvernement. Nous n'avons qu'à prendre ce qui nous revient."

Les revendications autochtones ne pourront pas compter sur un appui senti des "Blancs" de la région de la Baie des Chaleurs. Le saumon attire beaucoup de tourisme et le tourisme est une industrie importante dans la région.

Cependant, tous les gens rencontrés préfèrent éviter le sujet. En tout cas, à Carleton, Escuminac et Pointe-à-la-Croix, tous des endroits situés dans la région où se trouve la réserve Restigouche, les commentaires sont prudents.

Tout au plus, se risque-t-on à dire qu'il "est temps que quelqu'un fasse quelque chose". Selon certaines sources, le quota de 25.000 livres de saumon, accordé l'an dernier aux autochtones de Restigouche, a été dépassé largement, certains chiffres avançant que 125.000 livres de saumon ont été capturées.

Comme le souligne le gouvernement du Québec et les Micmacs, le problème est économique. Le saumon doit assurer la subsistance des Indiens, dit le Québec. Survie signifie moyen de vivre, in-

diquent les autorités amérindiennes. Le conseiller micmac Michael Isaac explique: "Nous pêchons pour ensuite le troquer contre

d'autres biens. Nous ne pouvons manger du saumon sept jours par semaine. De plus, troquer a toujours fait partie de nos traditions."

Le Point

LA PLUS GROSSE VENTE DE JEANS EN VILLE

### JEANS EN VELOURS CÔTELÉ

Couleurs pastel Rég.: \$31  
VENTE 12<sup>88</sup> 2 POUR 21<sup>88</sup>

HOWICK TRIBAL RAINBOW

### JEANS DE COTON

Plus de 12 couleurs Rég.: \$28 à \$37  
VENTE 25<sup>88</sup>

ANDRE MICHEL, HOWICK, NASHVILLE, RAINBOW, LOVE, RETRO, WRANGLER, LEE, BLOO JEANS

### JEANS EN DENIM

Nils Rég.: \$33 Rodeo Rég.: \$31 Rainbow Rég.: 33 Pentimento Rég.: \$37  
VENTE 23<sup>88</sup>

### JEANS EN COTON POUR HOMME

Britania Legoucci Rég.: \$34  
VENTE 20<sup>88</sup>

### LOT DE JEANS EN DENIM

Grandeurs et marques variés Rég.: \$25 à \$35  
VENTE 4<sup>88</sup>

ET PLUSIEURS SPECIAUX NON ENUMERES

Le Point

pour le plaisir de plaire

Complexe Centre ville Sainte-Foy  
Entre Place Laurier et Place Sainte-Foy  
Place des Quatre-Bourgeois, Sainte-Foy

Protégez votre voiture, votre investissement, votre portefeuille...

POUR SEULEMENT \$40.00 C'EST POSSIBLE, NOUS AVONS LA SOLUTION.



Tout un monde à découvrir... été 81

aujourd'hui consultez notre cahier publicitaire et technique

Spéciaux en vigueur jusqu'au 8 août incl.



# Le gars au chandail bleu, blanc, rose, c'était Clark!

**par Michel CORBEIL**  
**MATANE** — Le leader du Parti conservateur, M. Joe Clark, y est allé d'une visite discrète, hier, au Festival de la crevette, à Matane. Si bien que plusieurs ont certainement déjeuné en compagnie du chef de l'Opposition, à Ottawa, sans même s'en apercevoir.

A un des déjeuners communautaires du festival, la radio diffusait une entrevue de M. Joe Clark. Quoi de plus normal, il était un des invités du festival. Sou-

dan, à une des tables, on chuchote: "qui c'est le gars avec le chandail bleu poudre, jaune, blanc, rose et gris?"

C'était M. Joe Clark, soi-même un personnage qui, l'entrevue terminée, promenait son sourire débonnaire et distribuait poignées de main et "becs" de circonstances. M. Clark faisait du tourisme, hier. Arrivé la veille, en soirée, il était passé en coup de vent à quelques endroits, sou-vent incognito si on en juge par les réactions des gens.

Personne n'a été hostile à son endroit. Au contraire. Mais, il y en avait qui lui trouvaient un air sympathique, l'air de quelqu'un qu'on connaît bien, mais qu'on ne re- place pas toujours.

Serait-il encore Joe "Who" pour certains Québécois? La visite d'hier s'inscrit dans une vaste stratégie de "marketing": à toutes les trois semaines, M. Clark fait une sortie au Québec, a indiqué un mem- bre de sa suite.

Avant-hier, à l'aé- roport de Matane, M.

Clark a été reçu so- brement: n'étaient pré- sents que le député de Matane, M. Yves Bé- rubé, et les or- ganisateurs du festival. Pas de foule en délire.

M. Clark a passé deux heures, hier, à Matane. Durant ses brefs "bains de foule", pas de mou- vement de masse vers celui qui a été premier ministre du Canada dur- ant quelques mois. C'est avec aisance qu'il pouvait se déplacer d'un groupe d'estivants à un autre.

Son attachée de pres-

se était tout de même satisfaite de la visite du chef conservateur. Par d'incidents malheureux. Un accueil poli.

Après leurs trois pe- tits tours, M. Clark, sa femme Maureen Mc- Teer, et leurs ac- compagnateurs ont pris un bimoteur pour le re- tour à Ottawa. Les adieux ont été brefs: seuls des membres du festival les ont ac- compagnés à l'aéroport. Tout de même, un hom- me bien sympathique ce M. Joe Clark.

# Electricité: le chef du PC prend la défense des provinces

**par André PREFONTAINE**  
 (PC) — Le gou- vernement fédéral doit éviter de poser toute ac- tion qui pourrait être in- terprétée comme une tentative de sa part de s'accaparer une com- pétence provinciale en donnant à l'Office na- tional de l'énergie le pouvoir d'expropriation pour la construction de lignes inter-provinciales d'électricité.

Voilà du moins ce qu'a affirmé mardi le chef de l'Opposition, M. Joe Clark, alors qu'il rencastrait les jour- nalistes après avoir par- ticipé à un déjeuner- causerie donné par un club de services de la ville de Québec au cours duquel il a demandé aux Québécois d'endosser la politique énergétique de son parti.

"Ce gouvernement fonctionne en affirmant ses pouvoirs sans laisser une chance au système

fédéral de fonctionner", a dit M. Clark dans un discours prononcé pres- que exclusivement en français. Le chef conserva- teur a souligné qu'il ne voulait pas commen- ter l'avant-projet de loi donnant des pouvoirs d'expropriation à l'ONE que le ministre de l'E- nergie, M. Marc La- londe, a déposé aux Communes lundi pour fin de discussions parce qu'il n'avait pas encore eu l'occasion d'en pren- dre connaissance à fond.

Néanmoins, M. Clark n'a pas manqué de se faire l'avocat d'une so- lution négociée dans le conflit qui oppose Terre- Neuve au Québec en soulignant que cette province avait signé "li- brement" le contrat de vente de l'électricité des chutes Churchill à Hy- dro-Québec que le pre- mier ministre Brian Peckford tente ac- tuellement de faire changer. Et, même s'il encourage les provinces "à permettre le passage de lignes électriques sur leur territoire", il se re- fuse quand même "à faire autre chose que de les encourager".

En fait, M. Clark, qui avait été aux prises avec ce même problème quand il était premier ministre, voit une double solution au différend Terre-Neuve-Québec sur l'énergie du La- brador. Premièrement, une entente amendant le contrat initial signé à l'époque où M. Joey Smallwood était premier ministre de Terre-Neuve et, en second lieu, un nouvel accord per- mettant le passage d'une ligne de transmission sur le territoire qué- bécois pour l'électricité produite dans la basse Churchill.

Terre-Neuve désire éviter de passer par l'in- termédiaire du Québec, à qui elle vend son élec- tricité à prix très bas, pour l'exporter di- rectement aux Etats- Unis et ainsi empocher les centaines de millions de dollars de profit qu'Hydro-Québec en- registre, selon le premier ministre Peckford, sur le dos de sa province.



De passage à Québec mardi, le chef conservateur, Joe Clark, a critiqué la politique énergétique du gouvernement fédéral.

## Carrières professionnelles

**REPRESENTANTS(ES)**  
 Une compagnie d'isolation ayant 7 succursales au Québec recherche 5 représentants pour couvrir Québec et la région. 15% de commission et avantages marginaux. Automobile nécessaire. Expérience dans la vente serait un atout mais non indispensable.  
**Pour rendez-vous 627-3762**

**Dû à son expansion LES BIJOUTIERS DIAMANTAIRES Peoples sont à la recherche de VENDEURS(EUSES) pour Les Galeries de la Capitale**  
**Qualifications:**  
 — Belle présentation  
 — Intérêt au travail  
 — Expérience obligatoire dans la vente  
 — Personne mature  
 — 25 ans et plus  
 Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae à:  
**Marcel Lalonde**  
 Les Bijoutiers Diamantaires Peoples  
 Centre d'achat Fleur de Lys  
 550, boul. Wilfrid-Hamel, Québec G1M 2S6

**COURTIER D'ASSURANCES demandé(e)**  
 Important bureau de courtiers d'assurances de la région de Québec est à la recherche d'un(e) candidat(e) comme représentant(e) pour notre suc- cursale de la Rive-Sud.  
**FONCTIONS:**  
 Agir en tant que courtier d'assurances générale et vie.  
**EXPERIENCE:**  
 Minimum 3 ans en courtage.  
**SALAIRE ET AVANTAGES SOCIAUX:**  
 Rémunération selon compétence ainsi qu'une gamme complète d'avantages sociaux.  
 Faire parvenir votre application et curriculum vi- tae à:  
**P.A. BOUTIN INC.**  
**ASSURANCES**  
 C.P. 220, Station B, Québec, Qué.  
**G1K 7A8**  
 Att.: M. Victorien Joncas  
 Vice-président administration

**REPRESENTANT(E) avec expérience**  
 Pour une compagnie de courrier.  
 Faire parvenir cur- riculum vitae au:  
**Dépt 4836**  
**Le Soleil Ltée**  
 Québec  
**G1K 7J6**

**ACCELERATION**  
 Service professionnel de recrutement et de sélection de personnel  
**POSTES PERMANENTS**  
 Des entreprises en pleine expansion sont présente- ment à la recherche de:  
**SECRETAIRES EXECUTIVES BILINGUES**  
 pour les départements de:  
**FINANCES-MARKETING-SERVICES**  
 Les prérequis sont:  
 — Plusieurs années d'expérience pertinente  
 — Maîtrise parfaite de la steno bilingue  
 — Souci du détail et habileté à apprendre  
 — Entretien et présentation impeccable  
 — Personne dans la trentaine  
 Conseiller: **Irène Couture**  
**692-1617**

**LACROIX (QUÉBEC) INC.**  
 RECHERCHE UN(E):  
**GERANT(E) DES ACHATS L'ENTREPRISE:**  
 Notre entreprise, "Lacroix (Québec) Inc.", est un des plus grands distributeurs de la province de Québec en ferronnerie, quincaillerie, plomberie, électricité et matériaux de construction.  
**LE POSTE:**  
 Sous la responsabilité du Directeur du Marketing, le (la) candidat(e) que nous recherchons aura comme principale responsabilité la direction des achats pour tous les différents produits que nous distribuons. Il (elle) dirigera une équipe d'acheteurs expérimentés. Ce poste fait partie d'un programme de réorientation et développe- ment et porte des opportunités d'avancement.  
**QUALIFICATIONS REQUISES:**  
 Le (la) candidat(e) que nous recherchons est âgé(e) de 28 à 35 ans, diplômé(e) en administra- tion préférentiellement avec concentration en marketing, possède une connaissance générale des opérations d'un grossiste, ainsi qu'un mi- nimum de 3 ans d'expérience dans les achats, est disponible pour voyager selon les besoins; une bonne connaissance de l'anglais serait aussi appréciée.  
**CONDITIONS DE TRAVAIL:**  
 Le salaire sera déterminé conformément à notre politique salariale et selon les qualifications dé- montrées. Le (la) candidat(e) choisi(e) bénéficiera aussi d'avantages sociaux des plus intéressants.  
 Nous prions les candidat(e)s intéressé(e)s de nous faire parvenir leur curriculum vitae, avant le 6 juillet 1981, à:  
**Raymond Lemieux**  
 Directeur du Marketing  
 Lacroix Québec Inc.  
 57, Commerciale  
 Lévis, Qué.  
**G6V 6P7**  
**LACROIX (QUÉBEC) INC.**

**VENTE 1er ANNIVERSAIRE SE CONTINUE POUR 1 SEMAINE**  
**de 30% à 50% sur toute la marchandise en magasin**  
 Quantité limitée ou jusqu'à épuisement de la marchandise  
**Boutique Marie et Claudé**  
 Spécialistes de vêtements pour enfants  
**PLAZA LAVAL - 2750, Chemin Sainte-Foy, 653-1556**

**Agents immobiliers avec ou sans Expérience**  
 L'expansion rapide de la compagnie Trust Royal dans le domaine immobilier nous oblige à élargir nos cadres.  
 Recherchons personnes dynamiques, désireuses de réaliser des revenus supé- rieurs.  
 Avec expérience de la vente de préférence, mais non nécessaire.  
**NOUS OFFRONS:**  
 \* Participation aux profits \* Assurance-vie \* Système de référence de nos 155 succursales  
 \* Assurance invalidité \* Assurance-maladie \* En plus de vous joindre au plus important courtier  
 \* Soins dentaires \* Financement hypothécaire  
 Pour renseignements, communiquez avec  
**F. GAUDET, directeur**  
**Le Trust Royal vous ouvre des portes.**  
 5350, Henri-Bourassa, Charlesbourg  
**627-4321**

**Commission Scolaire Des Ilets**  
**DIRECTEUR DES SERVICES ADMINISTRATIFS**  
 (personnel, finance, équipement)  
**CONCOURS DSA-81-01**  
**ATTRIBUTIONS**  
 L'emploi de directeur des services administratifs comporte la responsabilité de la gestion (planification, organisation, direction, contrôle, évaluation) de l'ensem- ble des programmes et des ressources ayant trait à la gestion du personnel, financière et matérielle de la com- mission.  
**QUALIFICATIONS**  
 Diplôme universitaire terminal de 1er cycle dans un champ de spécialisation approprié notamment en:  
 — sciences commerciales  
 — administration  
 Huit (8) années d'expérience pertinente.  
 La préférence sera accordée aux candidats qui:  
 — sont membres en règle d'une corporation profes- sionnelle;  
 — ont une très bonne connaissance du secteur de l'éducation;  
 — ont une expérience administrative au niveau d'un service financier.  
**TRAITEMENT**  
 Le traitement varie de 28 522 \$ à 42 783 \$ (révisé le 1er juillet 1981) selon l'expérience.  
**BENEFICES**  
 Selon le règlement relatif aux conditions d'emplois du personnel cadre.  
**MODALITES**  
 Les personnes intéressées doivent faire en sorte que leur candidature soit en notre possession pour au plus tard le mercredi 8 juillet 1981 à 16:00.  
 Toute candidature devra être accompagnée des élé- ments suivants:  
 1- curriculum vitae  
 2- un exposé d'au plus trois cents (300) mots nous indiquant les raisons qui vous rendent apte à remplir un tel poste  
 3- une preuve que vous êtes membre en règle d'une corporation professionnelle  
 Faire parvenir le tout avec la mention "Personnel et Confidential" en inscrivant le numéro du concours (DSA-81-01) sur l'enveloppe à:  
**COMMISSION SCOLAIRE DES ILETS**  
 Service de l'administration  
 Secteur personnel  
 5275, des Violettes, Charlesbourg  
**G1G 5L5**

**GÉRANTS STAGIAIRES DE RESTAURANT**  
 Diplôme ou expérience dans la restauration non nécessaires. Notre programme éprouvé de formation vous enseignera les notions essen- tielles du monde des affaires, vous apprendrez tout sur les coûts, le budget, le contrôle de la qualité, la préparation des aliments, la gestion du personnel, les achats et l'exploitation d'un restaurant.  
 Nous offrons aux stagiaires un salaire intéressant pour apprendre. Par la suite, à titre de gérant(e) d'équipe vos avantages et responsabilités ne feront que s'améliorer.  
 Si vous êtes ambitieux(euse), si vous avez deux ou trois ans d'expé- rience de travail, si vous ne craignez pas le travail ardu, les longues heures, les horaires flexibles, incluant les fins de semaine (semaine de cinq jours), si vous disposez d'une voiture, vous êtes le (la) candidat(e) que nous recherchons.  
 Vous pensez posséder des qualités de chef? Alors joignez-vous au chef de file de l'industrie. Venez nous rencontrer les lundi et mardi 29 et 30 juin 1981 entre 10h a.m. et 7h p.m. à:  
**L'hôtel Hilton International Québec**  
**Salon Beauport**  
**3, Place Québec**  
**Québec**  
**Personne peut faire ça comme McDonald's**

**CAMELOTS DEMANDÉS Etudiants — étudiantes**  
 Faites des profits substantiels en distribuant Le Soleil durant l'été.  
 Quelques secteurs disponibles dans: St-Jean-Baptiste, Montcalm, St-Roch, St-Esprit, St-François d'Assise, St-Sacrement, Limoilou, St-Sauveur, Ste-Foy, Sillery, Lévis, Val-Bélair, St-Pascal-de-Maizerets.  
**LE SOLEIL**  
 division du Tirage  
 entre 8h30 et 16h30 **647-3473**  
 De 16h30 à 19h30 **647-3333**  
 Le samedi de 9h à 13h **647-3333**

**Politique**  
 Plus tôt, au cours de son allocution, M. Clark a demandé aux Qué- bécois d'appuyer la po- litique énergétique de son parti comme ils l'ont fait, à son avis dans la bataille constitutionnelle. "Ceux et celles qui se rappellent le 8 cents d'aug- mentation en 1980 ne doivent pas oublier le 60 cents d'augmentation le gallon qu'ils sont forcés de payer aujourd'hui", a noté le chef conserva- teur en relançant la guerre des chiffres sur les hausses de prix de l'énergie que son gou- vernement aurait im- posées compa- rativement aux ma- jorations décrétées par Ottawa sous la gou- verne des libéraux du premier ministre Pierre Trudeau.  
 Mais, M. Clark voit des conséquences en- core plus néfastes à la politique énergétique d'Ottawa. Le Québec, estime le chef de l'Op- position, a perdu sa part des \$4.5 milliards de re- tombées économiques qu'aurait générés la recherche de nouvelles sources de pétrole et de gaz naturel.

**CORRECTION**  
 Une erreur s'est glis- sée dans notre an- nonce parue le mardi 23 juin, en page E-3 de ce journal. On au- rait dû lire:  
**CAUSEUSE-LIT**  
 Prix courant \$299.95 (au lieu de \$229.95)  
**Soldé \$249.88 ch.**  
 Nous regrettons sin- cèrement tout incon- vénient causé à no- tre clientèle.  
**PASCAL**

# LE SOLEIL ÉCONOMIE

Québec, jeudi 25 juin 1981

## A Limoilou Glassine Canada Inc. investira \$3.5 millions

par Pierre MARTEL

Glassine Canada Inc. investira \$3.5 millions, au cours des trois prochaines années, pour accroître de 25 pour 100 la capacité de production de son usine de papiers spéciaux de Limoilou.

Pour mener à terme son projet de modernisation qui s'inscrit dans le programme fédéral-provincial de modernisation des pâtes et papiers, Glassine Canada Inc. recevra des subventions de \$346,050 du gouvernement fédéral et \$269,150 du gouvernement québécois.

L'essentiel du programme d'investissements portera sur l'accélération de la machine à produire du papier. Ce qui lui permettra d'améliorer sensiblement sa compétitivité vis-à-vis ses concurrents américains.

Egalement, l'investissement permettra la consolidation des emplois actuels (un peu plus d'une centaine). On prévoit créer quelques emplois additionnels. Les travaux contribueront, en outre, à la dépollution de l'air et de l'eau et à la conservation de l'énergie.

L'usine de Limoilou est la seule au Canada à produire du papier anti-adhésif. Elle produit également des papiers d'emballage spéciaux qui servent, par exemple, à la confection de sacs pour les céréales, d'emballages pour le chocolat ou la viande.

La compagnie écoule 25 pour 100 de sa production au pays. Le contenu québécois du produit fini est d'environ 85 pour 100. Dans la région de Québec, Glassine Canada verse annuellement \$2 millions en salaires.

Glassine Canada Inc. est une filiale de la compagnie américaine Dearfield Specialty Paper qui, elle-même, est une filiale de Reed International de Londres.

document, a rappelé que le groupe s'était contenté de faire un inventaire des projets d'au-delà de \$100 millions. La proportion des sommes destinées à l'énergie est à peu près équivalente pour toutes les provinces qui ont de telles ressources, a-t-il indiqué, non sans préciser qu'une étude qui aurait tenu compte des projets inférieurs à \$100 millions aurait démontré moins de disparités au chapitre de l'industrie manufacturière.

Recommandations

Au terme de son étude de deux ans, ce groupe indépendant recommande la mise en place d'un "Office d'évaluation des mégaprojets" organisme autonome qui aurait pour principal mandat d'élaborer une banque d'information complète sur les projets d'investissement afin de favoriser la participation d'industries canadiennes à titre de fournisseurs de services et d'équipement.

Le groupe réclame par ailleurs du gouvernement une "déclaration ferme" sur les stratégies qu'il entend déployer pour accroître la propriété et la participation canadienne dans ces projets.

Qualifiant de "sérieux et important" le rapport du groupe, le ministre Gray a annoncé que les recommandations seraient étudiées par un nouveau comité interministériel.

## Caisse d'entraide de l'Amiante 8% des sociétaires ont demandé de retirer leurs parts sociales

par Fortunat MARCOUX

du bureau du Soleil

THETFORD-MINES — Même si sa situation financière demeure saine, la Caisse d'entraide économique de l'Amiante a été ébranlée par la panique qui s'est emparée des sociétaires à la suite de reportages alarmants portant sur les difficultés rencontrées par d'autres caisses au Québec. Elle a besoin de \$1.5 million pour régler ses problèmes.

A la suite de récents événements, en date du 18 juin dernier, 365 membres (huit pour cent des sociétaires) avaient demandé de retirer leurs parts sociales (\$1,945,257) ou leurs dépôts à terme (\$204,260). Une somme de \$444,359 a été remboursée tandis que \$557,830 ont été convertis en dépôts à terme. Le remboursement de \$1,059,096 fut différé jusqu'à la réunion annuelle des sociétaires tenue lundi dernier à Thetford-Mines. Les demandes de retraits se chiffraient à 9.64 pour 100 de l'actif.

Les membres ont ratifié le projet de redressement soumis par leurs administrateurs:

1 — L'article 31 de la loi des Caisse d'épargne et de crédit reste en vigueur. Cela signifie que les membres démissionnaires seront remboursés au fur et à mesure que la caisse percevra des entrées de fonds non absorbées par des dettes sociales exigibles.

2 — Pour des raisons de rentabilité future, aucun transfert de capital social en dépôts à terme ne sera acceptée à moins que le membre place son argent pour au moins deux ans.

3 — Il est préférable que les sociétaires ne retirent pas leurs intérêts. Cependant, la caisse sera en mesure de payer ces dividendes à ceux qui l'exigeront. Pour l'exercice financier terminé le 31 mai dernier, le partage des trop-perçus (\$1,261,977) représentera un intérêt de 10 pour 100 l'an pour les trois premiers trimestres, et de 11 pour 100 l'an pour le dernier trimestre.

4 — La caisse négocie actuellement avec d'autres institutions financières la vente de créances qui pourraient lui rapporter \$2 millions en liquidités. Elle a un porte-feuille de recevables de \$20 millions.

5 — La caisse pourrait obtenir une marge de crédit bancaire temporaire de \$1.2 million.

A sa 13e année d'existence, la Caisse de l'Amiante a augmenté son actif à \$22.2 millions. Le capital souscrit a fait un bond de \$1,070,153 à près de \$20 millions tandis que le capital social payé atteignait, en mai dernier, \$13 millions, en hausse de \$650,583.

Depuis sa fondation, la caisse a consenti 2,643 prêts totalisant \$34,309,938 dont 504 pour une valeur de \$6.5 millions en 1980-81.

L'un mode d'épargne supérieur  
Nos certificats de dépôt garantis  
17%  
Interet annuel  
Période de 1 an.  
TRUST GENERAL DU CANADA

B-5

## Investissements de \$440 milliards La part du lion ira au secteur énergétique

par Denis LESSARD

OTTAWA (PC) — Le secteur énergétique englobera la quasi totalité des investissements d'envergure au Canada d'ici l'an 2000.

C'est du moins ce que constate le groupe consultatif des "mégaprojets" canadiens dans son rapport remis mardi au ministre canadien de l'Industrie, M. Herb Gray, au terme d'une étude de deux ans.

Ce groupe, composé de 80 personnes représentant le monde des affaires et les milieux syndicaux, en arrive à ces constatations après avoir dressé un inventaire exhaustif des projets d'investissement de plus de \$100 millions prévus pour les deux prochaines décennies.

Ainsi, si les prévisions d'investissements dans ces "mégaprojets" au pays s'établissent à quelque \$440 milliards d'ici vingt ans, les auteurs de l'étude signalent que près de 90 pour cent de cette somme sera dévolue à la production ou à la distribution de l'énergie et à la transformation des hydrocarbures.

Le rapport signale par ailleurs que 17 pour cent de ces investissements, soit \$74.4 milliards, seront effectués au Québec, qui, à ce titre, n'est dépassé que par l'Alberta, qui s'attire quant à elle 18.2 pour cent des investissements, soit \$79.6 milliards.

Le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest mobiliseront de leur côté 15.4 pour cent des sommes dévolues à ces projets d'envergure, en raison surtout de l'importance accordée à l'exploration et à la mise en valeur des gisements d'hydrocarbures.

L'Ontario de son côté peut espérer recevoir environ 11.7 pour cent des investissements globaux, soit quelque \$51 milliards.

Le Québec

Selon les chiffres recueillis par les auteurs du rapport, les investissements pour des projets d'envergure dans le secteur de l'industrie manufacturière du Québec présentent une disproportion importante par rapport aux sommes dévolues à ce titre en Ontario.

Selon l'inventaire effectué, seulement \$175 millions seront injectés dans le secteur manufacturier québécois d'ici à l'an 2000, comparativement à plus de \$4 milliards dans l'industrie ontarienne. Au Québec la production de l'hydroélectricité et son transport mobiliseront plus de \$66 milliards sur des investissements globaux de \$74 milliards.

Invité à commenter ces disparités, M. Bernard Lamarre, président directeur général du Lavalin Inc., faisant partie des auteurs du

document, a rappelé que le groupe s'était contenté de faire un inventaire des projets d'au-delà de \$100 millions. La proportion des sommes destinées à l'énergie est à peu près équivalente pour toutes les provinces qui ont de telles ressources, a-t-il indiqué, non sans préciser qu'une étude qui aurait tenu compte des projets inférieurs à \$100 millions aurait démontré moins de disparités au chapitre de l'industrie manufacturière.

Recommandations

Au terme de son étude de deux ans, ce groupe indépendant recommande la mise en place d'un "Office d'évaluation des mégaprojets" organisme autonome qui aurait pour principal mandat d'élaborer une banque d'information complète sur les projets d'investissement afin de favoriser la participation d'industries canadiennes à titre de fournisseurs de services et d'équipement.

Le groupe réclame par ailleurs du gouvernement une "déclaration ferme" sur les stratégies qu'il entend déployer pour accroître la propriété et la participation canadienne dans ces projets.

Qualifiant de "sérieux et important" le rapport du groupe, le ministre Gray a annoncé que les recommandations seraient étudiées par un nouveau comité interministériel.

ENSOLEILLEZ VOS JOURNÉES...  
RABONNEZ-VOUS!  
647-3333

NOMINATION AU TRUST ROYAL



D.C. Birkhoff

Royal Trust Corporation of Canada annonce la nomination de M. D.C. Birkhoff au poste de vice-président adjoint, Section Industrie, Commerce et Investissement, Service immobilier du Trust Royal. M. Birkhoff est chargé de l'exploitation à l'échelle nationale de la Section I. C. et I. du Trust Royal qui est en pleine expansion et dont les bureaux sont situés à Toronto, à Montréal, à Québec, à Ottawa, à Winnipeg, à Calgary, à Edmonton et à Vancouver. (ANN.)

NOMINATION A LA COMPAGNIE DE PAPIER Q.N.S. LIMITEE



TERENCE C. PUCKETT

La nomination de Monsieur Terence C. Puckett, au poste de vice-président des finances, a été annoncée par John E. Houghton, président de la Compagnie de Papier Q.N.S. Limitée de Baie Comeau, Québec, et de The Ontario Paper Company Limited de Thorold.

Monsieur Puckett joint les rangs de ces sociétés après avoir acquis plusieurs années d'expérience à titre de conseiller expert en gestion, ainsi qu'en finances et dans des domaines connexes au sein de l'industrie. Il est membre de l'Association des experts comptables, et il détient une maîtrise en administration des affaires de l'Université York. Monsieur Puckett aura ses bureaux au siège social des sociétés à St. Catharines, en Ontario. (ANN.)

MÉTRO RICHELIEU INC.



France Bellefeuille

Monsieur Gaétan Frigon, vice-président marketing de Groupe Métro-Richelieu Inc., est heureux d'annoncer la nomination de madame France Bellefeuille au poste de directeur des communications.

En plus d'une expérience dans le domaine des communications, madame Bellefeuille détient un diplôme de maîtrise en administration des affaires (M.B.A.) de l'Université de Sherbrooke.

Dans ses nouvelles fonctions, elle aura l'entière responsabilité de la mise sur pied d'un service des communications.

Cette nomination reflète le dynamisme sans cesse renouvelé et la croissance accélérée de Groupe Métro-Richelieu Inc., une entreprise bien de chez nous. (ANN.)

en un clin d'oeil

## Seagram confirme les pourparlers avec Conoco

Joseph E. Seagram & Sons, Inc., a confirmé, hier, la tenue de pourparlers avec Conoco Inc., au sujet de l'achat d'un nombre important d'actions de Conoco par Seagram. Les discussions portaient sur la possibilité que toutes les actions, ou une grande majorité d'entre elles, soient achetées directement à la société et que, par conséquent, le produit de la vente soit ajouté au fonds de Conoco. Les pourparlers ont pris fin hier et dans cette optique, Seagram ne voit rien de constructif dans le fait de s'entretenir plus longtemps sur les détails. Une fois que les pourparlers ont pris fin, Seagram a déposé hier la demande d'achat aux termes de la loi Hart-Scott-Rodino qui l'autorise à acquérir les actions de Conoco.

### Changements apportés aux paiements de stabilisation des prix du porc

Le ministre de l'Agriculture, Eugene Whelan, a annoncé, mardi, que tous les éleveurs canadiens de porc recevraient dorénavant \$8.96 par porc et ce, indépendamment des paiements provinciaux. "Mes rencontres avec la plupart des groupes provinciaux d'éleveurs au cours des deux dernières semaines m'ont permis de conclure qu'en déduisant les paiements provinciaux, nous ne ferions que jeter la confusion chez les éleveurs", de dire M. Whelan. "Les producteurs qui bénéficient des programmes provinciaux de stabilisation ont déjà élaboré leurs plans et pris leurs engagements financiers en présumant qu'ils recevraient aussi des paiements du fédéral."

### La Roumanie achètera un deuxième Candu

La Roumanie a initialisé un accord avec Energie atomique du Canada pour l'achat d'un second réacteur Candu, a déclaré hier le président d'EAC, M. James Donnelly. L'industrie nucléaire canadienne a ainsi l'espoir de contrats de \$750 millions au cours des prochaines années.

### Irving acquiert MacMillan Rothsay Ltd

Les intérêts Irving, du Nouveau-Brunswick, ont acheté de MacMillan Bloedel Ltd, de Vancouver, tous les titres non amortis de MacMillan Rothsay Ltd au prix de \$145 millions environ, a annoncé hier à l'Assemblée législative le ministre des Richesses naturelles, M. J.W. Bird. Irving redevient ainsi la plus importante industrie forestière du N.-B. Irving et MacMillan-Rothsay exploitent des usines de pâtes et papiers à Saint-Jean.

### Accord Peugeot-Honda

Les Cycles Peugeot vont fabriquer pour

Honda des moteurs deux temps de 50 cm<sup>3</sup> de conception japonaise qui équiperont des cyclomoteurs Honda montés à Alost, en Belgique (capacité: 100,000 par an). Honda va livrer à Peugeot, premier constructeur français de deux-roues à moteur et deuxième constructeur de bicyclettes, des moteurs 4-temps de 49 et de 72 cm<sup>3</sup>, qui équiperont une nouvelle gamme de motos légères Peugeot, construites en collaboration avec Honda dans les usines Peugeot.

### Ciments Canada Lafarge offre d'acheter General Portland

Ciments Canada Lafarge Ltée a annoncé que son conseil d'administration a autorisé, mardi, une offre en vue de la fusion d'une de ses filiales à part entière avec General Portland Inc., dans le cadre d'un plan en vertu duquel il serait versé à chaque actionnaire de General Portland Inc. la somme de 45 dollars américains par action ordinaire du capital-actions de General Portland Inc. Cette fusion, si elle se réalise, nécessitera une dépense approximative de 380,000,000 de dollars canadiens (315,000,000 de dollars américains). M. John Redfern, président de Ciments Canada Lafarge Ltée, a confirmé qu'une offre en bonne et due forme a été remise mardi à General Portland Inc.

### Bons du trésor: taux de 19.182%

Un climat d'indécision semble vouloir persister sur le marché monétaire à court terme si l'on en juge par les résultats de la vente hebdomadaire de bons du Trésor à 91 jours du gouvernement québécois. En effet, \$40 millions de ces bons ont été adjugés mardi sur une base moyenne de rendement de 19.182 pour 100, ce qui représente une faible hausse par rapport au taux de 19.173 pour 100 enregistré la semaine dernière. Toutefois, le rendement des bons, avant-hier, n'accuse aucun changement si on le compare à celui d'il y a deux semaines (19.182 pour 100). Mardi prochain, il y aura une autre adjudication d'un montant de \$40 millions de bons du Trésor d'une durée de 91 jours du gouvernement québécois.

### Baisse de 10% du prix du pétrole norvégien

La Statoil, la société publique des pétroles norvégiens, a décidé de réduire de 10 pour 100 le prix de ses productions de la mer du Nord, a annoncé, hier, la société. La décision est rétroactive au 20 juin. Elle signifie que le prix moyen du pétrole norvégien sera de \$36 le baril au lieu de \$40.

Offerts à partir de 1 000\$ pour une période de trois à cinq ans ou à partir de 5 000\$ pendant un à cinq ans.  
• Encaissables à échéance. Les intérêts sont versés annuellement ou semi-annuellement.  
• Achetez vos certificats dans n'importe quelle succursale.

Certificats de placement garantis\*

17%

Taux d'intérêt annuel pour les certificats venant à échéance dans un an.

## Banque de Montréal

\*Émis par la Société hypothécaire Banque de Montréal. Garantis par la Banque de Montréal. Assurés jusqu'à la limite autorisée par la Société d'assurance-dépôts du Canada. Les taux d'intérêt varient selon l'échéance et le mode de paiement et peuvent changer sans préavis.

# ET AVIS DIVERS

funérailles • remerciements • mémoriam • services anniversaires • faveurs

**BEAULIEU (Adine Martin)** — Au foyer St-Joseph de Lévis, le 24 juin 1981, à l'âge de 91 ans, est décédée dame Adine Martin, épouse de feu monsieur Paul Beaulieu. Elle demeurait au 107 rue St-Louis, Lévis. Les funérailles auront lieu vendredi le 26 juin, à 15h30. Départ de

Gilbert & Turgeon Ltée 58 ave. Bégin, Lévis à 15h15, pour l'église Notre-Dame et de là à la corporation du cimetière Mont-Marie. Elle laisse dans le deuil, ses enfants: Mari-Paule Beaulieu (rjm), M. et Mme Robert Beaulieu (Thérèse Gonthier), M. et Mme Jacques Bourget (Hélène), une belle-sœur: Mme Germain Beaulieu; ainsi que plusieurs petits-enfants, arrière-petits-enfants, neveux et nièces.

**CHAMPOUX (Me Claude)** — A Beaurport le 24 juin 1981, à l'âge de 42 ans est décédée Claude Champoux, procureur en chef de la Couronne à Québec, époux de dame Claire Boutet. Il demeurait au 93 Chaumais, Beaurport. Selon ses volontés, il ne sera pas exposé. Un service sera chanté vendredi le 26 juin à 14h en l'église Notre-Dame-de-la-Nativité de Beaurport. Les funérailles sont sous la direction de la maison Lépine-Cloutier Ltée. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Marie-Claude, Nicolas, Mylène; sa mère: Mme Charlotte Champoux; ses beaux-parents: M. et Mme Georges Boutet; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Louis (Henriette Jobin), Charles (Marie Lesage), Paule (Peter Ohrt), Marthe (Lucie Morin), Simon (Lucie Bru-néau) et Lyne, Michel Boutet (Louise Giroux), Hélène Boutet, Pierre Boutet et plusieurs oncles, tantes, cousins et cousines. Que toute offrande de fleurs se traduise par un don à l'Institut de cardiologie de l'hôpital Laval, 2725 ch. Ste-Foy. Pour renseignements: 529-3371. 80100

**BILODEAU (Charles Henri)** — Au CHUL, le 23 juin 1981, est décédé M. Charles Henri Bilodeau, époux de dame Marguerite Faucher. La dépouille n'étant pas exposée, un Alléluia sera chanté samedi, le 27 juin à 16h, en la chapelle de la Champe-noise. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses beaux-frères et belles-sœurs: Mme Eugène Bilodeau, M. et Mme Ernest Bilodeau, M. et Mme A. Blanchet, M. et Mme M. Binet, M. et Mme C.A. Faucher, Mme Rolande Faucher, M. et Mme Jos Faucher. Parents et amis sont priés de se rendre à la chapelle à 15h30 pour présenter les condoléances à la famille. La direction a été confiée à la

Coop. Funéraire du Plateau 950 des Erables Québec 80018

**BLODEAU (Marguerite-Marie)** — A Québec, le 24 juin, à l'âge de 74 ans, est décédée Mlle Marguerite-Marie Blodeau, fille de feu Joseph Blodeau et de feu Esther Laine. Elle fut pendant plus de 25 ans au Montmartre canadien à Sillery. Les funérailles auront lieu samedi, le 27 juin 1981, à 10h. Départ du funérarium

Lépine-Cloutier Ltée 253 St-Joseph est Québec

à 9h45 pour l'église Notre-Dame-de-Jacques-Cartier et de là au cimetière de l'Anceinte-Lorette. Elle laisse dans le deuil sa sœur: Maria; sa belle-sœur: Mme Jeanette B. Blodeau; et plusieurs cousins et cousines. Que vos offrandes de fleurs se traduisent par des offrandes de messes. Pour renseignements: 529-3371. 80100

**DUROCHER (Alain)** — A Québec, le 20 juin 1981, à l'âge de 42 ans, est décédé accidentellement M. Alain Durocher époux de dame Marie-Claude Paradis. Il demeurait au 3475 Pettelerc, Giffard. A la demande de la famille, le corps ne sera pas exposé, il a été confié, pour crémation, à la

Coopérative funéraire de la Seigneurie de Beaurport 2150 ave. Debois Giffard Ville de Beaurport

Un service sera chanté, jeudi le 25 juin à 11h en l'église de St-Ignace-de-Loyola, Giffard. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, sa fille Annick, sa mère Mme Bella Durocher, ses beaux-parents M. et Mme Lucien Paradis, ainsi que plusieurs frères et sœurs beaux-frères et belles-sœurs et plusieurs amis. Pour informations: 663-4735. 80611

**EDWARDS (Monique Fontaine)** — A Québec, le 24 juin 1981 est décédée dame Monique Fontaine épouse de M. Maurice Edwards. Elle demeurait au 1, Jardin Merici, Québec. Les funérailles auront lieu vendredi le 26 juin 1981 à 13h. Départ du funérarium

Lépine-Cloutier Ltée 975, Marguerite Bourgeoys à 12h40 pour l'église St-Patrick et de là au cimetière St-Patrick. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants, gendres et belles-filles: Susan (Craig Burbank), Robert, Lucy (Daniel Slaney), et Bruce, son père: M. Emile Fontaine, son frère, ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Paul Fontaine, Mme Jacqueline Bilodeau, M. et Mme Pierre Deschênes Yvette Fontaine, M. et Mme Hubert Lambert (Madeleine), Mlle Thérèse Fontaine, Mme Walter Edwards, M. et Mme Austin Edwards, M. et Mme William Grogan, ses deux petits-enfants: Kevin et Scott. Que vos offrandes de fleurs se traduisent par un don à la paroisse St-Patrick.

Lépine-Cloutier Ltée 975, Marguerite-Bourgeoys à 12h40 pour l'église St-Patrick et de là au cimetière St-Patrick. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants, gendres et belles-filles: Susan (Craig Burbank), Robert, Lucy (Daniel Slaney), et Bruce, son père: M. Emile Fontaine, son frère, ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Paul Fontaine, Mme Jacqueline Bilodeau, M. et Mme Pierre Deschênes Yvette Fontaine, M. et Mme Hubert Lambert (Madeleine), Mlle Thérèse Fontaine, Mme Walter Edwards, M. et Mme Austin Edwards, M. et Mme William Grogan, ses deux petits-enfants: Kevin et Scott. Que vos offrandes de fleurs se traduisent par un don à la paroisse St-Patrick.

**BOULET (Jean-Marie)** — A Québec, le 24 juin 1981, à l'âge de 54 ans, est décédé M. Jean-Marie Boulet, gérant de David & Frères Ltée, succursale de Québec, époux de dame Thérèse Dubois. Il demeurait au 175 des Lilas ouest, Québec. Selon ses volontés, il a été confié au crématorium.

Lépine-Cloutier Ltée 715 rue St-Vallier est, Québec. Un service sera chanté samedi, le 27 juin 1981 à 14h en l'église Ste-Odile où la famille recevra les condoléances à la cérémonie. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Gilles Boulet (Jeanne E. Davies), M. et Mme Serge Bédard (Sylvie), petits-enfants: Etienne, Bobby, Chantal, sa mère: Mme Jeanne Boulet, ses beaux-parents: M. et Mme Albert Dubois; ses sœurs: ses frères: M. et Mme Edward Hobbs (Madeleine), M. et Mme Jacques Boulet (Michelle), M. et Mme Jacqueline Boulet; ses belles-sœurs et beaux-frères: M. et Mme Roger Lussier (Liliane Aubin), M. et Mme Réal Carboneau (Denise Dubois), M. et Mme Réal Bellavance (Jacqueline Dubois), M. et Mme André Dubois (Monique Lemay), M. et Mme Pierre Dubois (Nicole Laliberté), M. et Mme Dave Gagnon (Francine Dubois), et de nombreux neveux et nièces. Que vos offrandes se traduisent par des messes ou un don à l'Institut de cardiologie de l'hôpital Laval, 2725 chemin Ste-Foy, Ste-Foy, G1V 4G5. Pour renseignements: 529-3371. 80100

**LAURENDEAU (Yvon)** — A Montmagny, le 24 juin 1981, à l'âge de 20 ans et 8 mois, est décédé accidentellement M. Yvon Laurendeau, fils de M. Gilles Laurendeau et de dame Gervaise de la Durantaye. Il demeurait au 111 rue St-Georges, Montmagny. Les funérailles auront lieu vendredi le 26 juin à 15h. Départ de la résidence funéraire

Laurent Normand Inc. 180 rue St-Ignace Montmagny

à 14h45 pour l'église St-Mathieu de Montmagny et de là au crématorium. Il laisse dans le deuil, outre ses parents, sa sœur Louise, ses frères Michel (Monique Boulet), Claude (Kandace Corkum) et Benoit, ses grands-parents M. et Mme Allys de la Durantaye, ses oncles et tantes, Gisele Laurendeau, Marthe (Rosario Simoneau), Laurent de la Durantaye (Ginette Dior), Julien (Marc-André Richard), Daniel (Diane Belanger), ses grands-oncles et tantes, cousins et cousines et de nombreux amis.

**JOMPHE (Edouard)** — A Québec, le 21 juin 1981, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Edouard Jomphe, époux de dame Juliette Dion. Il demeurait à Sillery. Les funérailles auront lieu mercredi le 24 juin à 14h. Départ du funérarium

Lépine-Cloutier Ltée 975 Marguerite-Bourgeoys à 13h45 pour l'église St-Charles-Garnier et de là au cimetière St-Michel de Sillery. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, son fils et sa belle-fille: M. et Mme Pierre Jomphe de Radio-Canada (Francine Ducharme); ses petits-enfants: de Radio-Canada (Francine Ducharme); ses petits-enfants: Isabelle, Julie et Anne de Montréal; ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Sr Marie-Alfred (s.c.q.), Mme Elias Boudreau (Cécile), Sr Lucie du Sacré-Coeur, (d.m.a.), M. et Mme Fernando Trépanier (Albina), M. et Mme Gaston Arsenault (Alfreda), Mlle Ber-nadette et Lucienne Dion, Mme Georges Jomphe (Genevieve St-Onge), M. et Mme Roland Dion (Rose Brochu), Mme Lucien Dion (Rolande Hains), ainsi que plusieurs neveux et nièces. Compenser l'envoi de fleurs par un don à l'université La-

**MARTEL (Jacqueline Lanouette)** — A Québec, le 24 juin 1981, est décédée dame Jacqueline Lanouette, épouse de M. Benoit Martel, ex-chercheur de Fossambault-sur-le-Lac. Elle demeurait au 615 boul. Gingras, Fossambault-sur-le-Lac. Les funérailles auront lieu samedi, le 27 juin 1981 à 10h. Départ du funérarium

Lépine-Cloutier Ltée 975 Marguerite-Bourgeoys à 9h45 pour l'église Sts-Martyrs-Canadiens et de là au cimetière Belmont. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses frères et belle-sœur: M. et Mme Maurice Lanouette (Jeannette Desmeules); sa belle-sœur: Mme Louis Lanouette de Montréal; son beau-frère: M. Georges Martel; ses beaux-frères et belles-sœurs: Mme Cécile Dion Martel, Dr et Mme Raymond Mathieu (Genevieve Martel), M. et Mme Pierre Martel (Marie Lortie), M. Bernard Martel, M. et Mme Donat Gendreau de Montmagny, M. et Mme Henry Doyle, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Le salon sera fermé entre 17h et 19h. Pour renseignements: 529-3371. 80100

**MARTINEAU (Yves)** — A Québec, le 24 juin 1981, à l'âge de 17 ans, est décédé M. Yves Martineau, fils de M. Marcel Martineau et de dame Louise Masse. Il demeurait au 1893 Pere-Lelièvre, Dubergé. Les funérailles auront lieu vendredi, le 26 juin 1981, à 14h. Départ du funérarium

Lépine-Cloutier Ltée 260 Beaucauge Ville-Vanier à 13h45 pour l'église St-François-Xavier et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil, outre ses parents, ses sœurs et son beau-frère: M. et Mme Denis Côté (Lise), Mlle Sylvie;

**MORRISSETTE (Joséphine)** — A Québec, le 23 juin 1981, à l'âge de 69 ans, est décédée Mlle Joséphine Morrissette, fille de feu Thomas Morrissette et de feu dame Joséphine Laperrière. Elle demeurait au 677 rue Champlain, Québec. Les funérailles auront lieu samedi, le 27 juin, à 10h. Départ du funérarium

Lépine-Cloutier Ltée 975 Marguerite-Bourgeoys à 9h45 pour l'église Notre-Dame-de-la-Garde et de là au cimetière Belmont. Elle laisse dans le deuil ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. Antonio Morrissette, M. et Mme Joseph Morrissette (Cécile Berthiaume), M. et Mme Pierre Jourdain (Alice Morrissette), M. et Mme Alphonse Clermont (Malvina Morrissette), ainsi que plusieurs neveux et nièces.

**MORRISSETTE (Joséphine)** — A Québec, le 23 juin 1981, à l'âge de 69 ans, est décédée Mlle Joséphine Morrissette, fille de feu Thomas Morrissette et de feu dame Joséphine Laperrière. Elle demeurait au 677 rue Champlain, Québec. Les funérailles auront lieu samedi, le 27 juin, à 10h. Départ du funérarium

Lépine-Cloutier Ltée 975 Marguerite-Bourgeoys à 9h45 pour l'église Notre-Dame-de-la-Garde et de là au cimetière Belmont. Elle laisse dans le deuil ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. Antonio Morrissette, M. et Mme Joseph Morrissette (Cécile Berthiaume), M. et Mme Pierre Jourdain (Alice Morrissette), M. et Mme Alphonse Clermont (Malvina Morrissette), ainsi que plusieurs neveux et nièces.

**MORRISSETTE (Joséphine)** — A Québec, le 23 juin 1981, à l'âge de 69 ans, est décédée Mlle Joséphine Morrissette, fille de feu Thomas Morrissette et de feu dame Joséphine Laperrière. Elle demeurait au 677 rue Champlain, Québec. Les funérailles auront lieu samedi, le 27 juin, à 10h. Départ du funérarium

Lépine-Cloutier Ltée 975 Marguerite-Bourgeoys à 9h45 pour l'église Notre-Dame-de-la-Garde et de là au cimetière Belmont. Elle laisse dans le deuil ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. Antonio Morrissette, M. et Mme Joseph Morrissette (Cécile Berthiaume), M. et Mme Pierre Jourdain (Alice Morrissette), M. et Mme Alphonse Clermont (Malvina Morrissette), ainsi que plusieurs neveux et nièces.

**MORRISSETTE (Joséphine)** — A Québec, le 23 juin 1981, à l'âge de 69 ans, est décédée Mlle Joséphine Morrissette, fille de feu Thomas Morrissette et de feu dame Joséphine Laperrière. Elle demeurait au 677 rue Champlain, Québec. Les funérailles auront lieu samedi, le 27 juin, à 10h. Départ du funérarium

Lépine-Cloutier Ltée 975 Marguerite-Bourgeoys à 9h45 pour l'église Notre-Dame-de-la-Garde et de là au cimetière Belmont. Elle laisse dans le deuil ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. Antonio Morrissette, M. et Mme Joseph Morrissette (Cécile Berthiaume), M. et Mme Pierre Jourdain (Alice Morrissette), M. et Mme Alphonse Clermont (Malvina Morrissette), ainsi que plusieurs neveux et nièces.

**MORRISSETTE (Joséphine)** — A Québec, le 23 juin 1981, à l'âge de 69 ans, est décédée Mlle Joséphine Morrissette, fille de feu Thomas Morrissette et de feu dame Joséphine Laperrière. Elle demeurait au 677 rue Champlain, Québec. Les funérailles auront lieu samedi, le 27 juin, à 10h. Départ du funérarium

Lépine-Cloutier Ltée 975 Marguerite-Bourgeoys à 9h45 pour l'église Notre-Dame-de-la-Garde et de là au cimetière Belmont. Elle laisse dans le deuil ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. Antonio Morrissette, M. et Mme Joseph Morrissette (Cécile Berthiaume), M. et Mme Pierre Jourdain (Alice Morrissette), M. et Mme Alphonse Clermont (Malvina Morrissette), ainsi que plusieurs neveux et nièces.

**MORRISSETTE (Joséphine)** — A Québec, le 23 juin 1981, à l'âge de 69 ans, est décédée Mlle Joséphine Morrissette, fille de feu Thomas Morrissette et de feu dame Joséphine Laperrière. Elle demeurait au 677 rue Champlain, Québec. Les funérailles auront lieu samedi, le 27 juin, à 10h. Départ du funérarium

Lépine-Cloutier Ltée 975 Marguerite-Bourgeoys à 9h45 pour l'église Notre-Dame-de-la-Garde et de là au cimetière Belmont. Elle laisse dans le deuil ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. Antonio Morrissette, M. et Mme Joseph Morrissette (Cécile Berthiaume), M. et Mme Pierre Jourdain (Alice Morrissette), M. et Mme Alphonse Clermont (Malvina Morrissette), ainsi que plusieurs neveux et nièces.

**MORRISSETTE (Joséphine)** — A Québec, le 23 juin 1981, à l'âge de 69 ans, est décédée Mlle Joséphine Morrissette, fille de feu Thomas Morrissette et de feu dame Joséphine Laperrière. Elle demeurait au 677 rue Champlain, Québec. Les funérailles auront lieu samedi, le 27 juin, à 10h. Départ du funérarium

Lépine-Cloutier Ltée 975 Marguerite-Bourgeoys à 9h45 pour l'église Notre-Dame-de-la-Garde et de là au cimetière Belmont. Elle laisse dans le deuil ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. Antonio Morrissette, M. et Mme Joseph Morrissette (Cécile Berthiaume), M. et Mme Pierre Jourdain (Alice Morrissette), M. et Mme Alphonse Clermont (Malvina Morrissette), ainsi que plusieurs neveux et nièces.

**MORRISSETTE (Joséphine)** — A Québec, le 23 juin 1981, à l'âge de 69 ans, est décédée Mlle Joséphine Morrissette, fille de feu Thomas Morrissette et de feu dame Joséphine Laperrière. Elle demeurait au 677 rue Champlain, Québec. Les funérailles auront lieu samedi, le 27 juin, à 10h. Départ du funérarium

Lépine-Cloutier Ltée 975 Marguerite-Bourgeoys à 9h45 pour l'église Notre-Dame-de-la-Garde et de là au cimetière Belmont. Elle laisse dans le deuil ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. Antonio Morrissette, M. et Mme Joseph Morrissette (Cécile Berthiaume), M. et Mme Pierre Jourdain (Alice Morrissette), M. et Mme Alphonse Clermont (Malvina Morrissette), ainsi que plusieurs neveux et nièces.

**MORRISSETTE (Joséphine)** — A Québec, le 23 juin 1981, à l'âge de 69 ans, est décédée Mlle Joséphine Morrissette, fille de feu Thomas Morrissette et de feu dame Joséphine Laperrière. Elle demeurait au 677 rue Champlain, Québec. Les funérailles auront lieu samedi, le 27 juin, à 10h. Départ du funérarium

Lépine-Cloutier Ltée 975 Marguerite-Bourgeoys à 9h45 pour l'église Notre-Dame-de-la-Garde et de là au cimetière Belmont. Elle laisse dans le deuil ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. Antonio Morrissette, M. et Mme Joseph Morrissette (Cécile Berthiaume), M. et Mme Pierre Jourdain (Alice Morrissette), M. et Mme Alphonse Clermont (Malvina Morrissette), ainsi que plusieurs neveux et nièces.

**MORRISSETTE (Joséphine)** — A Québec, le 23 juin 1981, à l'âge de 69 ans, est décédée Mlle Joséphine Morrissette, fille de feu Thomas Morrissette et de feu dame Joséphine Laperrière. Elle demeurait au 677 rue Champlain, Québec. Les funérailles auront lieu samedi, le 27 juin, à 10h. Départ du funérarium

Lépine-Cloutier Ltée 975 Marguerite-Bourgeoys à 9h45 pour l'église Notre-Dame-de-la-Garde et de là au cimetière Belmont. Elle laisse dans le deuil ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. Antonio Morrissette, M. et Mme Joseph Morrissette (Cécile Berthiaume), M. et Mme Pierre Jourdain (Alice Morrissette), M. et Mme Alphonse Clermont (Malvina Morrissette), ainsi que plusieurs neveux et nièces.

**MAURIS (Antoine)** — A La Pocatière, le 22 juin 1981, à l'âge de 56 ans et 7 mois, est décédé M. Antoine Mauris, propriétaire de l'épicerie Alphonse Mauris Epoux de dame Solange Gosselin; il demeurait au 424, 4ème Avenue La Pocatière. Les funérailles auront lieu jeudi le 25 juin à 14h30. Départ du funérarium

Marius Pelletier 408, 9ème rue La Pocatière à 14h20 pour la cathédrale de Ste-Anne de La Pocatière et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, Jacques, Gaétanne, Gilles, Pierrette, Sylvain.

**MILLER (Marcelle)** — A Montréal, le 22 juin 1981, à l'âge de 70 ans, est décédée dame Marcelle Miller. Elle laisse dans le deuil son fils Jean-Louis (époux de Claudette Carboneau), ses sœurs Mme Fernande Wallis, Mme Gertrude Bédard, Mme Cécile Arsenault. Les funérailles auront lieu samedi le 27 juin. Départ du salon

Urgel Bourgée Ltée 2095 de Salaberry pour l'église St-Joseph de Bordeaux où le service aura lieu à 10h et de là au cimetière Côte-des-Neiges. Elle sera exposée à compter de jeudi 19h.

**MORRENCY (Roméo)** — A Québec, le 24 juin 1981, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Roméo Morency, époux de dame Lucienne Côté. Il demeurait au 351, St-Olivier, Québec. Les funérailles auront lieu samedi le 27 juin 1981, à 10h. Départ du funérarium

Lépine-Cloutier Ltée 300 chemin Ste-Foy à 9h45 pour l'église St-Jean-Baptiste et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: René, Guy, Louise (Alain Vignault), Robert (Bob) représentant médical (Nicole Soucy), Gisele; son frère et sa sœur: Robert (Mariette), Jeanne (Granford Lyndsay), ses belles-sœurs: Julia Racette, Mme Marguerite Beaudin, ainsi que plusieurs neveux et nièces dont le révérend Pierre Racette, o.m.i. Pour renseignements: 529-3371. 80100

**MORRENCY (Roméo)** — A Québec, le 24 juin 1981, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Roméo Morency, époux de dame Lucienne Côté. Il demeurait au 351, St-Olivier, Québec. Les funérailles auront lieu samedi le 27 juin 1981, à 10h. Départ du funérarium

Lépine-Cloutier Ltée 300 chemin Ste-Foy à 9h45 pour l'église St-Jean-Baptiste et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: René, Guy, Louise (Alain Vignault), Robert (Bob) représentant médical (Nicole Soucy), Gisele; son frère et sa sœur: Robert (Mariette), Jeanne (Granford Lyndsay), ses belles-sœurs: Julia Racette, Mme Marguerite Beaudin, ainsi que plusieurs neveux et nièces dont le révérend Pierre Racette, o.m.i. Pour renseignements: 529-3371. 80100

**MORRENCY (Roméo)** — A Québec, le 24 juin 1981, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Roméo Morency, époux de dame Lucienne Côté. Il demeurait au 351, St-Olivier, Québec. Les funérailles auront lieu samedi le 27 juin 1981, à 10h. Départ du funérarium

Lépine-Cloutier Ltée 300 chemin Ste-Foy à 9h45 pour l'église St-Jean-Baptiste et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: René, Guy, Louise (Alain Vignault), Robert (Bob) représentant médical (Nicole Soucy), Gisele; son frère et sa sœur: Robert (Mariette), Jeanne (Granford Lyndsay), ses belles-sœurs: Julia Racette, Mme Marguerite Beaudin, ainsi que plusieurs neveux et nièces dont le révérend Pierre Racette, o.m.i. Pour renseignements: 529-3371. 80100

**MORRENCY (Roméo)** — A Québec, le 24 juin 1981, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Roméo Morency, époux de dame Lucienne Côté. Il demeurait au 351, St-Olivier, Québec. Les funérailles auront lieu samedi le 27 juin 1981, à 10h. Départ du funérarium

Lépine-Cloutier Ltée 300 chemin Ste-Foy à 9h45 pour l'église St-Jean-Baptiste et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: René, Guy, Louise (Alain Vignault), Robert (Bob) représentant médical (Nicole Soucy), Gisele; son frère et sa sœur: Robert (Mariette), Jeanne (Granford Lyndsay), ses belles-sœurs: Julia Racette, Mme Marguerite Beaudin, ainsi que plusieurs neveux et nièces dont le révérend Pierre Racette, o.m.i. Pour renseignements: 529-3371. 80100

**MORRENCY (Roméo)** — A Québec, le 24 juin 1981, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Roméo Morency, époux de dame Lucienne Côté. Il demeurait au 351, St-Olivier, Québec. Les funérailles auront lieu samedi le 27 juin 1981, à 10h. Départ du funérarium

Lépine-Cloutier Ltée 300 chemin Ste-Foy à 9h45 pour l'église St-Jean-Baptiste et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: René, Guy, Louise (Alain Vignault), Robert (Bob) représentant médical (Nicole Soucy), Gisele; son frère et sa sœur: Robert (Mariette), Jeanne (Granford Lyndsay), ses belles-sœurs: Julia Racette, Mme Marguerite Beaudin, ainsi que plusieurs neveux et nièces dont le révérend Pierre Racette, o.m.i. Pour renseignements: 529-3371. 80100

**MORRENCY (Roméo)** — A Québec, le 24 juin 1981, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Roméo Morency, époux de dame Lucienne Côté. Il demeurait au 351, St-Olivier, Québec. Les funérailles auront lieu samedi le 27 juin 1981, à 10h. Départ du funérarium

Lépine-Cloutier Ltée 300 chemin Ste-Foy à 9h45 pour l'église St-Jean-Baptiste et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: René, Guy, Louise (Alain Vignault), Robert (Bob) représentant médical (Nicole Soucy), Gisele; son frère et sa sœur: Robert (Mariette), Jeanne (Granford Lyndsay), ses belles-sœurs: Julia Racette, Mme Marguerite Beaudin, ainsi que plusieurs neveux et nièces dont le révérend Pierre Racette, o.m.i. Pour renseignements: 529-3371. 80100

**MORRENCY (Roméo)** — A Québec, le 24 juin 1981, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Roméo Morency, époux de dame Lucienne Côté. Il demeurait au 351, St-Olivier, Québec. Les funérailles auront lieu samedi le 27 juin 1981, à 10h. Départ du funérarium

Lépine-Cloutier Ltée 300 chemin Ste-Foy à 9h45 pour l'église St-Jean-Baptiste et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: René, Guy, Louise (Alain Vignault), Robert (Bob) représentant médical (Nicole Soucy), Gisele; son frère et sa sœur: Robert (Mariette), Jeanne (Granford Lyndsay), ses belles-sœurs: Julia Racette, Mme Marguerite Beaudin, ainsi que plusieurs neveux et nièces dont le révérend Pierre Racette, o.m.i. Pour renseignements: 529-3371. 80100

**MORRENCY (Roméo)** — A Québec, le 24 juin 1981, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Roméo Morency, époux de dame Lucienne Côté. Il demeurait au 351, St-Olivier, Québec. Les funérailles auront lieu samedi le 27 juin 1981, à 10h. Départ du funérarium

Lépine-Cloutier Ltée 300 chemin Ste-Foy à 9h45 pour l'église St-Jean-Baptiste et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: René, Guy, Louise (Alain Vignault), Robert (Bob) représentant médical (Nicole Soucy), Gisele; son frère et sa sœur: Robert (Mariette), Jeanne (Granford Lyndsay), ses belles-sœurs: Julia Racette, Mme Marguerite Beaudin, ainsi que plusieurs neveux et nièces dont le révérend Pierre Racette, o.m.i. Pour renseignements: 529-3371. 80100

**MORRENCY (Roméo)** — A Québec, le 24 juin 1981, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Roméo Morency, époux de dame Lucienne Côté. Il demeurait au 351, St-Olivier, Québec. Les funérailles auront lieu samedi le 27 juin 1981, à 10h. Départ du funérarium

Lépine-Cloutier Ltée 300 chemin Ste-Foy à 9h45 pour l'église St-Jean-Baptiste et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: René, Guy, Louise (Alain Vignault), Robert (Bob) représentant médical (Nicole Soucy), Gisele; son frère et sa sœur: Robert (Mariette), Jeanne (Granford Lyndsay), ses belles-sœurs: Julia Racette, Mme Marguerite Beaudin, ainsi que plusieurs neveux et nièces dont le révérend Pierre Racette, o.m.i. Pour renseignements: 529-3371. 80100

**MORRENCY (Roméo)** — A Québec, le 24 juin 1981, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Roméo Morency, époux de dame Lucienne Côté. Il demeurait au 351, St-Olivier, Québec. Les funérailles auront lieu samedi le 27 juin 1981, à 10h. Départ du funérarium

Lépine-Cloutier Ltée 300 chemin Ste-Foy à 9h45 pour l'église St-Jean-Baptiste et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: René, Guy, Louise (Alain Vignault), Robert (Bob) représentant médical (Nicole Soucy), Gisele; son frère et sa sœur: Robert (Mariette), Jeanne (Granford Lyndsay), ses belles-sœurs: Julia Racette, Mme Marguerite Beaudin, ainsi que plusieurs neveux et nièces dont le révérend Pierre Racette, o.m.i. Pour renseignements: 529-3371. 80100

**MORRENCY (Roméo)** — A Québec, le 24 juin 1981, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Roméo Morency, époux de dame Lucienne Côté. Il demeurait au 351, St-Olivier, Québec. Les funérailles auront lieu samedi le 27 juin 1981, à 10h. Départ du funérarium

Lépine-Cloutier Ltée 300 chemin Ste-Foy à 9h45 pour l'église St-Jean-Baptiste et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: René, Guy, Louise (Alain Vignault), Robert (Bob) représentant médical (Nicole Soucy), Gisele; son frère et sa sœur: Robert (Mariette), Jeanne (Granford Lyndsay), ses belles-sœurs: Julia Racette, Mme Marguerite Beaudin, ainsi que plusieurs neveux et nièces dont le révérend Pierre Racette, o.m.i. Pour renseignements: 529-3371. 80100

**MORRENCY (Roméo)** — A Québec, le 24 juin 1981, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Roméo Morency, époux de dame Lucienne Côté. Il demeurait au 351, St-Olivier, Québec. Les funérailles auront lieu samedi le 27 juin 1981, à 10h. Départ du funérarium

Lépine-Cloutier Ltée 300 chemin Ste-Foy à 9h45 pour l'église St-Jean-Baptiste et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: René, Guy, Louise (Alain Vignault), Robert (Bob) représentant médical (Nicole Soucy), Gisele; son frère et sa sœur: Robert (Mariette), Jeanne (Granford Lyndsay), ses belles-sœurs: Julia Racette, Mme Marguerite Beaudin, ainsi que plusieurs neveux et nièces dont le révérend Pierre Racette, o.m.i. Pour renseignements: 529-3371. 80100

**MORRENCY (Roméo)** — A Québec, le 24 juin 1981, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Roméo Morency, époux de dame Lucienne Côté. Il demeurait au 351, St-Olivier, Québec. Les funérailles auront lieu samedi le 27 juin 1981, à 10h. Départ du funérarium

Lépine-Cloutier Ltée 300 chemin Ste-Foy à 9h45 pour l'église St-Jean-Baptiste et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: René, Guy, Louise (Alain Vignault), Robert (Bob) représentant médical (Nicole Soucy), Gisele; son frère et sa sœur: Robert (Mariette), Jeanne (Granford Lyndsay), ses belles-sœurs: Julia Racette, Mme Marguerite Beaudin, ainsi que plusieurs neveux et nièces dont le révérend Pierre Racette, o.m.i. Pour renseignements: 529-3371. 80100

**MORRENCY (Roméo)** — A Québec, le 24 juin 1981, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Roméo Morency, époux de dame Lucienne Côté. Il demeurait au 351, St-Olivier, Québec. Les funérailles auront lieu samedi le 27 juin 1981, à 10h. Départ du funérarium

Lépine-Cloutier Ltée 300 chemin Ste-Foy à 9h45 pour l'église St-Jean-Baptiste et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: René, Guy, Louise (Alain Vignault), Robert (Bob) représentant médical (Nicole Soucy), Gisele; son frère et sa sœur: Robert (Mariette), Jeanne (Granford Lyndsay), ses belles-sœurs: Julia Racette, Mme Marguerite Beaudin, ainsi que plusieurs neveux et nièces dont le révérend Pierre Racette, o.m.i. Pour renseignements: 529-3371. 80100

**MORRENCY (Roméo)** — A Québec, le 24 juin 1981, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Roméo Morency, époux de dame Lucienne Côté. Il demeurait au 351, St-Olivier, Québec. Les funérailles auront lieu samedi le 27 juin 1981, à 10h. Départ du funérarium

Lépine-Cloutier Ltée 300 chemin Ste-Foy à 9h45 pour l'église St-Jean-Baptiste et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: René, Guy, Louise (Alain Vignault), Robert (Bob) représentant médical (Nicole Soucy), Gisele; son frère et sa sœur: Robert (Mariette), Jeanne (Granford Lyndsay), ses belles-sœurs: Julia Racette, Mme Marguerite Beaudin, ainsi que plusieurs neveux et nièces dont le révérend Pierre Racette, o.m.i. Pour renseignements: 529-3371. 80100

**MORRENCY (Roméo)** — A Québec, le 24 juin 1981, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Roméo Morency, époux de dame Lucienne Côté. Il demeurait au 351, St-Olivier, Québec. Les funérailles auront lieu samedi le 27 juin 1981, à 10h. Départ du funérarium

Lépine-Cloutier Ltée 300 chemin Ste-Foy à 9h45 pour l'église St-Jean-Baptiste et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: René, Guy, Louise (Alain Vignault), Robert (Bob) représentant médical (Nicole Soucy), Gisele; son frère et sa sœur: Robert (Mariette), Jeanne (Granford Lyndsay), ses belles-sœurs: Julia Racette, Mme Marguerite Beaudin, ainsi que plusieurs neveux et nièces dont le révérend Pierre Racette, o.m.i. Pour renseignements: 529-3371. 80100